

Le Stade de Reims renoue avec son public

Alors qu'il s'apprête à recevoir le PSG, le président du Stade de Reims, Jean-Pierre Caillot, fait le point sur le début de saison. *Page 5*

Au cœur de la fabrication des muselets



Reprise par le groupe Sparlex en 1998, le Muselet Valentin est aujourd'hui la seule entreprise à fabriquer des muselets en France, avec 1,5 million de pièces par jour. *Pages 6 et 7*

La Foire de Sedan aura bien lieu

Après des semaines d'interrogations, Sedan tiendra bien sa Foire du 8 au 12 septembre, pour sa 85^e édition. *Page 4*

Les bords des lacs aubois se refont une beauté

Le Département de l'Aube programme 1,2 million d'euros de travaux pour les équipements à vocation touristique. *Page 9*

Portrait

L'Aubois Guillaume Dufay. *Page 24*

8 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 14 à 21

Golf de Reims : *drive* vers le renouveau

Le Golf de Reims a été le théâtre de nombreux ravages et destructions dus à la tempête qui a touché la région, le 19 juin dernier. Deux mois après, l'établissement se relève et s'apprête à accueillir une compétition réunissant plus de 600 golfeurs sur quatre jours. La tempête, rapide et brutale, a au départ des premières estimations, détruit plus de 350 arbres. Or, au total, plus de 850 arbres auront été « traités », la moitié étant tombée avec la tempête, l'autre a été abattue (entre 150 et 200) ou très fortement élaguée. Bilan : un coût estimé des travaux forestiers et des dommages matériels s'élevant à 150 000 euros. Et si depuis cinq ans, le golf a effectué un certain nombre d'investissements (travaux, zone practice, golf academy), l'année 2022 sera notamment consacrée à la replantation d'arbres. « Les golfs n'ont pas toujours une image très écologique, pourtant nous portons une grande attention à la biodiversité et à l'environnement », souligne la directrice Lauren Daemers. Grâce à cette politique dynamique, le golf compte aujourd'hui 450 adhérents, contre 380 il y a trois ans.



Un des chênes centenaires déracinés n'a pu être ni broyé ni transporté. Il sera transformé en hôtel à insectes comme refuge de biodiversité.

Page 3

Plusieurs millions d'euros d'aides pour les Départements

Mise en place le 3 septembre 2020 par le Premier ministre, suite à la crise sanitaire induite par l'épidémie de Covid-19, cette feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique s'est déjà traduite dans les Ardennes par le versement d'une enveloppe financière de 75 millions d'euros aux porteurs de projets. Concernant le volet compétitivité, 44 entreprises dont 25 nouvelles ont été soutenues à hauteur de 21,6 millions d'euros pour leurs dossiers d'investissements, liés le plus souvent à des créations, développement ou extension, modernisation ou encore

innovation. Dans la Marne, le plan de relance a bénéficié à 419 lauréats (sur 577 dossiers) au 1^{er} juillet 2021. Le territoire le plus aidé est sans surprise celui de Reims. Sur les 240 dossiers initiés, 168 ont d'ores et déjà été acceptés (pour 34,3 millions d'euros d'aides). Au 1^{er} juillet 2021, 38 sont encore à l'instruction, trois en cours de montage, 16 déposés et 15 ont été rejetés. À Châlons-en-Champagne, 154 dossiers ont été initiés, 23 sont encore en instruction, 7 ont été rejetés et 115 ont été lauréats du plan de relance.

Page 11

SERENIM
L'Immobilier Professionnel

Conseil en transactions d'immobilier d'Entreprise

Accompagnement des Collectivités & Enseignes nationales

Expertise industrielle & logistique

14 Boulevard Lundy
Reims
03 26 830 800

contact@serenim.fr



NOUVEAU SITE
Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur
www.matot-braine.fr

Le taux de chômage



Le taux de chômage est quasi stable au deuxième trimestre 2021

Au deuxième trimestre 2021, le nombre de chômeurs au sens du BIT atteint 2,4 millions de personnes en France (hors Mayotte), en baisse de 16 000 personnes sur le trimestre. Comme au trimestre précédent, le taux de chômage au sens du BIT est quasi stable (-0,1 point), à 8,0 % de la population active, après une année 2020 marquée par de fortes fluctuations. Il est quasiment identique (-0,1 point) à son niveau de fin 2019, avant la crise sanitaire. Sur le trimestre, le taux de chômage diminue pour les 15-24 ans (-0,8 point) et les 25-49 ans (-0,2 point) et augmente de 0,4 point pour les 50 ans et plus. (INSEE)

L'indice des prix à la consommation



L'indice des prix à la consommation augmente de 0,1 % sur un mois

En juillet 2021, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,1 % sur un mois, comme en juin. Les prix des services accélèrent à +0,7 % après +0,1 %, tout comme ceux de l'énergie (+2,2 % après +1,1 %). Les prix de l'alimentation rebondissent (+0,1 % après -0,7 %). Les prix des produits manufacturés se replient (-1,8 % après +0,5 %), ainsi que, dans une moindre mesure, ceux du tabac (-0,2 % après une stabilité en juin). Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation augmentent de 0,4 %, après +0,2 % en juin. Sur un an, les prix à la consommation ralentissent à 1,2 %, après +1,5 % en juin. (INSEE)

Les prix des produits manufacturés



Repli des prix des produits manufacturés sur un an

En mai 2021, le chiffre d'affaires dans l'industrie manufacturière baisse de nouveau (-3,7 % après -3,9 % en avril) ; il diminue également dans l'ensemble de l'industrie (-1,8 % après -3,6 %). Le chiffre d'affaires à l'exportation poursuit sa baisse (-8,3 % après -2,9 %). Par rapport à son niveau de février 2020 (dernier mois avant le début du premier confinement), le chiffre d'affaires est en net retrait dans l'industrie manufacturière (-7,2 %) et en retrait plus modéré dans l'ensemble de l'industrie (-2,8 %). En mai, le chiffre d'affaires poursuit sa chute dans les matériels de transport (-22,1 %). (INSEE)

baromètre

C'est parti pour la 26^e édition de Plug&Start

L'édition 2020 de Plug&Start s'était déjà tenue en présentiel à la Technopole de l'Aube mais également avec un nombre limité de projets sélectionnés en amont.

La 26^e édition de Plug&Start, le concours de start-up organisé à Troyes par la Technopole de l'Aube, aura lieu, en présentiel, les 14 et 15 octobre prochains.

Pour cette édition, comme pour la précédente, le nombre de projets retenus sera limité à dix, afin de permettre le respect des règles de distanciation sociale pendant ces deux journées. Toutes les start-up peuvent d'ores et déjà faire acte de candidature, via le site officiel plugandstart.com, jusqu'au 17 septembre.

Pour les candidats retenus, c'est l'assurance de voir leur projet présenté aux nombreux experts présents dans tous les domaines (marketing, juridique, financier, design, etc), ainsi qu'aux représentants de grands comptes tels

que Orange, la Banque populaire, EDF, Petit Bateau ou encore Coyote.

Des représentants de fonds d'investissements seront également présents pour déceler de futures pépites. « Plug&Start est une aire de jeux pendant 48 heures pour des porteurs de projets qui ont sérieusement envie d'accélérer leurs idées », rappelle Francis Bécard, directeur général de la Technopole de l'Aube.

Les porteurs de projets viennent de toute la France, l'un des objectifs étant également de leur faire découvrir l'écosystème aubois d'appui à l'innovation.

TEMPS FORTS ET NETWORKING

Plusieurs temps forts sont programmés tels que la rencontre des participants avec leurs mentors,

le speed dating d'experts, des ateliers pour apprendre à monter son projet, le pitch face au jury, sans oublier bien entendu la remise des prix aux lauréats.

« Nous avons participé à Plug&Start seulement un mois après le lancement officiel de notre entreprise Carte Carotte, et cet événement a constitué un jalon important dans la construction de notre réflexion stratégique », analysent Julia et Matéo Maadini, lauréats de l'édition 2020 et créateurs d'une plateforme en ligne de valorisation de productions locales.

Enfin, les porteurs de projets auront également l'occasion d'agrandir leur réseau grâce à la soirée de networking en présence de nombreux décideurs du territoire.

L.L.

NOUVEAU SITE

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur
www.matot-braine.fr



RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
PARIS - LYON - NANCY - REIMS
BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Après les intempéries, le golf de Reims regarde devant

Sport. Le Golf de Reims a été le théâtre de nombreux ravages et destructions dus à la tempête qui a touché la région, le 19 juin dernier. Deux mois après, l'établissement se relève et s'apprête à accueillir une compétition réunissant plus de 600 golfeurs sur quatre jours.

« **U**n spectacle de désolation. D'apocalypse. » C'est par ces mots, encore marquée par la soirée du 19 juin dernier, que Lauren Daemers, la directrice du Golf de Reims se remémore les intempéries qui ont durement touché la structure. « Quand je suis arrivée sur place, il y avait d'innombrables arbres couchés, vrillés, des branchages jonchaient le sol partout, la barrière du pont qui permet d'accéder au château avait été arrachée par la force du vent... Ça a été très difficile à constater. » Néanmoins, malgré les terribles dommages, la directrice du golf reconnaît « avoir eu de la chance que les événements se déroulent en fin de soirée et non pas en pleine journée. On a évité des blessés et peut-être même des morts », observe-t-elle. La tempête, rapide et brutale, a au départ des premières estimations, détruit plus de 350 arbres. « La plupart de nos arbres sont inscrits et classés car beaucoup sont centenaires. » À l'image de l'unique Ginkgo foudroyé, et dont le choix a été fait de le conserver en raison de sa spécificité. Idem pour un chêne centenaire dont le tronc couché servira à réaliser un abri à insectes. Car il a fallu composer avec la typologie et l'âge des espèces. « Le chêne était trop gros pour passer à la broyeuse et il ne pouvait pas non plus être tracté jusqu'aux portes du golf sans abimer irrémédiablement le green. Nous avons donc décidé de le laisser ici et de le valoriser. »

850 ARBRES TOUCHÉS

Au total, plus de 850 arbres auront été « traités », la moitié étant tombée avec la tempête, l'autre a été abattue (entre 150 et 200) ou très fortement élaguée. Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, Lauren Daemers l'assure : « Les arbres étaient en bonne santé. Cela fait cinq ou six ans que l'on entretient énormément notre parc forestier avec des campagnes d'abattage raisonnée, c'est-à-dire que si l'on décide de faire tomber un arbre, c'est pour un bénéfice, comme laisser la place à d'autres pour s'épanouir. »

Après la tempête, le golf a connu « un élan de générosité », aussi bien de la part de ses adhérents que des autres golfs de la région. « Les golfs voisins nous ont beaucoup soutenu en accueillant nos golfeurs pour



Un des chênes centenaires déracinés n'a pu être ni broyé ni transporté. Il sera transformé en hôtel à insectes comme refuge de biodiversité.

qu'ils puissent pratiquer leur sport le temps où nous avons été fermés, grâce à des gratuités ou des réductions », indique la directrice. Car les intempéries sont arrivées au plus mauvais moment dans la saison. Le golf de Reims a en effet été fermé un mois pour reprendre progressivement les ouvertures de parcours. Tout d'abord un mini parcours de quatre trous était accessible, puis 6, puis 9 pour rouvrir en totalité les 18 trous le 29 juillet dernier. « On a régulièrement redessiné le parcours au gré de l'avancement des travaux. Je me posais tous les trois jours devant mon plan pour refaire le parcours », explique celle qui est à la tête du golf de Reims depuis juillet 2016. Respecter la délimitation des zones de passage et les contraintes techniques du golf a en outre fait partie des critères pour choisir l'entreprise partenaire de tous les travaux d'abattage, tronçonnage et déblayage. C'est la société nordiste DEE, spécialisée dans les travaux forestiers qui a emporté le marché.

Les adhérents du golf ont aussi beaucoup contribué à la remise en état des lieux. « Par jour, plus de 60 bénévoles étaient là pour nettoyer et

déblayer ce qui pouvait l'être à mains nues. » En effet, les espaces de jeu devaient être rapidement dégagés à cause du pourrissement des surfaces et pelouses.

« Si cela n'avait pas été fait, ce n'était pas un mois mais trois que nous aurions fermé. » Aujourd'hui, le parcours a un tout autre aspect, avec des trouées au vent qui n'existaient pas et de nouvelles perspectives. « La nature va, petit à petit reprendre ses droits. Le trou numéro 9 par exemple est méconnaissable car nous y avons perdu plus de 40% des arbres. » Toutefois, sur les 850 arbres touchés, tous ne seront pas replantés et ceux qui le seront, feront partie d'espèces locales. « On ne viendra pas planter des palmiers sur le golf de Reims », tranche de suite Lauren Daemers. « Ce qui fait la spécificité de ce golf, c'est qu'il a été créé il y a 93 ans dans un parc forestier, et ces arbres sont des espèces locales : chêne, frêne, érable, platane, pommier, cerisier, châtaignier... C'est aussi cette biodiversité ancrée dans son milieu que nous souhaitons préserver. » Au total, le coût estimé des travaux forestiers plus des dommages matériels s'élève à 150 000 euros.

Outre la tempête, le Covid est aussi

venu impacter l'activité du golf. Étant considéré comme un ERP de plein air, il est soumis au pass sanitaire dès l'entrée des grilles du golf et pas seulement dans la partie restauration ou salle de séminaire. Pour l'instant, il est compliqué d'en tirer des conclusions sur l'impact de la fréquentation, dans la mesure où, traditionnellement, au mois d'août, le golf est moins fréquenté. En attendant, quelques aménagements et investissements ont été faits en collaboration avec le restaurant : le mobilier et le bar ont été changés, dans un esprit plus « cosy ». « Avec le restaurant, nous sommes deux entités différentes mais nous fonctionnons main dans la main. »

UNE PRÉOCCUPATION ENVIRONNEMENTALE

Depuis cinq ans, le golf a effectué un certain nombre d'investissements, l'année 2022 sera ainsi notamment consacrée à la replantation d'arbres. « Les golfs n'ont pas toujours une image très écologique, pourtant nous portons une grande attention à la biodiversité et à l'environnement », souligne Lauren Daemers, précisant néanmoins avoir des « impératifs » comme le forage d'eau pour alimenter l'arrosage. « Nous avons investi ces dernières années sur du matériel de pointe avec des cartes électroniques permettant de mesurer la quantité d'eau nécessaire pour l'arrosage et nous essayons, en concertation avec la Fédération française de golf, d'obtenir un label environnemental qui met en avant la variété

des espèces qui peuvent vivre sur le golf. » L'investissement pour un arrosage maîtrisé a coûté 60 000 euros.

Le développement durable est aussi appliqué dans la gestion des chenilles processionnaires, très présentes sur le golf selon les années. « Ce sont des espèces qui vivent sur les chênes, et ces arbres, nous en avons un certain nombre ! Si la chenille se transforme en papillon, leurs poils en revanche, restent deux à trois ans dans l'air. On lutte avec des procédés naturels, en installant des nichoirs à mésanges, leur plus grand prédateur naturel, qui peuvent manger jusqu'à 500 chenilles quotidiennement et des abris à chauve-souris qui eux, sont friands des papillons. » 80 nichoirs ont ainsi été installés.

Dans les années à venir, la structure va aussi se concentrer sur sa « golf academy ». « Aujourd'hui, nous dispensons des enseignements à environ 70 enfants, l'objectif est d'atteindre 80-90 enfants maximum. Notre formation va de 3 à 18 ans, avec une initiation pour les baby-golfeurs. Nous en avons une vingtaine. Dans ce cadre, nous proposons également des baptêmes de golf, d'1h30 pour 15€, encadrés par un professionnel. » Grâce à cette politique dynamique, le golf compte aujourd'hui 450 adhérents, là où il y a trois ans, ils étaient 380. Preuve de cette énergie, deux mois après avoir été à terre, le golf de Reims accueillera cette semaine 600 golfeurs sur 4 jours pour le Drive en Champagne.

NASTASIA DESANTI



Sous la force du vent, la barrière de métal a été arrachée. Tous les abords étaient jonchés de branches et d'arbres tombés.

Foire. Cette 85^e édition est organisée par l'Union commerciale, industrielle et artisanale de Sedan et Ardennes Génétique Elevage.

Sedan tiendra bien sa Foire du 8 au 12 septembre

Plus grande manifestation de rue de ce genre dans le Nord-Est et plus ancienne foire champardennaise (elle a été créée en 1927), la foire de Sedan dont l'accès est libre et gratuit revient au calendrier du 8 au 12 septembre.

Après avoir été annulée en 2020 en raison de la pandémie, cette 85^e édition organisée conjointement par l'Union commerciale, industrielle et artisanale de Sedan et Ardennes Génétique Elevage se tiendra bien, même si le pass sanitaire devient une des conditions d'accès. Comme d'habitude, les 180 à 200 000 visiteurs recensés sur les cinq journées pourront donc circuler et chiner dans les rues de la cité de Turenne.

Quelques nouveautés seront proposées au public et aux 600 à 700 professionnels présents. Avec notamment deux pôles distincts : celui qui regroupera les professionnels le long du collège Turenne sous un très grand chapiteau alors que les stands de restaurations et les buvettes leur feront face.

Autre changement notable : le déplacement de la scène de la Foire



Plus de 180 000 visiteurs sont attendus durant cinq jours.

live session avec un transfert des concerts, rue de Strasbourg, près du pôle culturel, sur un lieu plus vaste. Ce qui est aussi apparu plus pratique au niveau de la logistique et des allées et venues des artistes, lesquels pourront ainsi se préparer dans les locaux de la MJC toute pro-

che. Parmi les chanteurs appelés à se produire sur scène : l'emblématique groupe Les Fatals Picards, le Rémois Barcella, Vincent B., Passi, The Jungle Shakers, Ardwen Celtic et le groupe hip-hop Neg'Marrons.

Outre la partie musicale et la braderie, les visiteurs pourront aussi

flâner en découvrant une grande roue sur le parking de la mairie, le salon automobile, l'espace professionnel et le pôle de restauration de la place d'Alsace-Lorraine.

DIFFÉRENTS CONCOURS SUR LA FOIRE AGRICOLE ET FORESTIÈRE

Sur la prairie de Torcy, place à la foire agricole et forestière durant trois jours de vendredi à dimanche. Pascal Degryse, le président d'Ardennes Génétique Elevage, qui vivra à cette occasion sa 41^e et ultime foire du côté opérationnel, promet trois riches journées d'animations autour des 17 000 m² de chapiteau.

Avec, en exergue, la tenue d'un concours européen de vaches Salers et 200 animaux engagés issus de toutes les régions françaises, de Belgique et du Luxembourg. « C'est la première fois dans l'histoire de la foire que nous organisons une compétition d'une telle ampleur. Ce sera d'ailleurs une grande première en France », précise Pascal Degryse.

D'autres concours nationaux, régionaux et départementaux réservés ceux-là aux moutons de race Texel, Suffolk, Bleu du Maine et Ile-

de-France et aux bovins Blonde d'Aquitaine, Charolais et Prim'Holstein ainsi qu'aux chevaux de trait ardennais constitueront les autres points forts. Soient 500 bovins, 500 ovins et 130 chevaux encadrés par 150 éleveurs.

Autres sujets de curiosités : deux conférences sur les thématiques suivantes : « Bien manger en Ardennes au juste prix » en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le Crédit agricole et « Tourisme rural : une opportunité pour l'agriculture ardennaise » avec le concours de CerFrance.

Sans oublier la ferme pédagogique et la cinquième édition du village ardennais, au sein duquel la chambre économique proposera une exposition avicole, la présentation de produits du terroir, des activités liées à la chasse et à la pêche et un salon des vins.

Malgré les restrictions sanitaires, il ne s'agira donc pas d'une foire au rabais. Tout a été mis en œuvre pour préserver sa bonne réputation...

PASCAL REMY

Gastronomie. La société a traversé la crise sanitaire et enregistre un chiffre d'affaire annuel de 2,5 M€.

« Aux Saveurs d'Ardennes » investit 1,5 M€ sur son site de La Francheville

En constant développement depuis sa création en 2008, sur la zone du Grand Ban à La Francheville, la boucherie charcuterie salaison « Aux Saveurs d'Ardennes », va procéder en septembre 2021 à une extension de bâtiment et créer une dizaine d'emplois. L'entreprise artisanale dirigée par Didier Villemin, lequel avait démarré dans le métier à Tournes, compte actuellement 27 salariés sur un espace de production de 1 500 m² disposant de séchoirs à jambons, saucissons et d'un lieu de stockage et d'un magasin.

Ce personnel s'active dans différents secteurs : le travail sous toutes les façons de la viande crue ou cuite, la confection de 80 000 bocaux par an de plats cuisinés, de rillettes, de terrines et de soupes, mais aussi sur diverses autres prestations : la vente directe de produits du



Didier Villemin, gérant d'« Aux Saveurs d'Ardennes ».

terroir, le service traiteur, la livraison des restaurants, hypermarchés et supérettes des Ardennes et d'une partie de la Marne. L'entreprise fournit aussi des prestations pour l'organisation de récep-

tions, séminaires et cocktails dinatoires ainsi que pour l'accueil de groupes de touristes au sein du « Musée du cochon ». Toute une chaîne qui nécessite des métiers supports liés aux ressources

humaines, au marketing, à l'emballage et à la comptabilité.

Car la société, qui a traversé sans problème la crise sanitaire « parce que le public s'est rapproché des artisans locaux des métiers de bouche » enregistre un chiffre d'affaire annuel de 2,5 millions d'euros.

ÊTRE PRÊTE POUR AVRIL 2022

Déjà régulièrement présente au Salon de l'Agriculture avec « une dizaine d'employés sur place durant dix jours », mais aussi sur les grands événements locaux (Cabaret vert, fête médiévale et foire de Sedan, fête de la bière de Charleville-Mézières et salon des voitures anciennes de Reims), la société assure aussi depuis un an la restauration quotidienne du golf des Poursaudes à Villers-le-Tilleul.

L'agrandissement d'une

partie du magasin qui occupera 530 m² contre seulement 40 m² actuellement, passera par un investissement d'1,5 million d'euros.

Ce nouveau lieu de vente directe permettra d'accueillir de nombreux producteurs locaux, d'élargir la partie traiteur, d'étoffer les étals de boucherie et de libre service et donc la vente des produits frais (fruits, légumes, fromages, etc...). Le bâtiment comprendra un restaurant, un stand de dégustation de bières, une grande terrasse extérieure et un parking mitoyen où sera installé un drive.

« Nous envisageons aussi la tenue de concerts, de retransmissions de grands événements sportifs sur grand écran et des soirées œnologiques », ajoute Didier Villemin.

Le futur magasin et ses annexes seront visibles de la voie rapide et bénéficieront ainsi d'une belle exposition.

L'ensemble doit ouvrir ses portes en avril 2022.

En attendant cette échéance, Didier Villemin a déjà entamé la réalisation de quatre bureaux et d'un open space. Il est désormais aidé depuis un an par sa fille, Amandine Migneaux, qui après avoir été formée en école de commerce a travaillé pour féminin.com, la chaîne de restauration « Le Marmiton » et TF1. Elle revient dans les Ardennes pour assurer la continuité familiale. Elle prendra en charge la gestion et tout ce qui concerne la commercialisation des produits à travers l'amélioration du site internet et le développement de la vente en ligne pour donner plus de visibilité à la PME ardennaise. Le chantier auquel participeront neuf entreprises ardennaises débutera en septembre.

PASCAL REMY

Football. Alors qu'il s'apprête à recevoir un PSG plus galactique que jamais, le président du Stade de Reims, Jean-Pierre Caillot, fait le point sur le début de saison de son club et sur ses ambitions post-Covid.

Le Stade de Reims renoue avec son public face au PSG



Jean-Pierre Caillot.

Pour les clubs de football professionnels, la saison 2020-2021 est sans doute celle dont les souvenirs nourriront peu de satisfactions, excepté pour les Lillois, sacrés champions de France au nez et à la barbe du Paris Saint-Germain. Crise sanitaire, absence de public dans les stades, crise des droits TV avec la défaillance de Mediapro, transferts en berne... la saison passée a été celle de tous les dangers et les clubs ont dû rivaliser d'imagination pour limiter la casse. À ce jeu-là, le Stade de Reims, habitué à assurer une gestion rigoureuse, s'en est plutôt bien sorti. « Nous avions tablé sur un budget à 70 millions d'euros l'année dernière », rappelle le président Jean-Pierre

Caillot. La particularité du football étant que le budget est connu uniquement à la fin de la saison, les droits TV étant payés en fin d'exercice selon le classement des équipes, tout comme les bonus éventuels sur les ventes des années précédentes. « Sur l'année 2020-2021, nous avons eu un manque à gagner de 30 millions d'euros, entre les droits télé et l'absence de billetterie et d'hospitalité. Heureusement pour le club, nous avons développé un autre poste très dynamique depuis plusieurs années : le trading (vente de joueurs, NDLR). Grâce aux ventes de Disasi (à Monaco) et de Kamara (à Nice) en 2020, nous avons fini l'année avec un bilan équilibré ». Un exploit au regard de

la situation globale du football et du bilan déficitaire (de plusieurs dizaines de millions parfois) de certains autres clubs.

UN BUDGET ÉQUILIBRÉ

Pour en arriver à un tel résultat, le président concède avoir connu « quelques nuits blanches » et a aussi réussi à négocier des économies conséquentes en interne. « Nous sommes le seul club en France à avoir obtenu 20% de baisse salariale de la part de nos collaborateurs », rappelle-t-il. Le Stade de Reims aborde donc cette saison avec davantage de certitudes. Changement de coach et arrivée d'Oscar Garcia (au riche vécu en tant que joueur, entraîneur et formateur), choix de la jeunesse avec notamment la confiance accordée aux jeunes du club et le retour de plusieurs joueurs prêtés (Kebbal, Ekitike) et poursuite du recrutement à l'international... le club affirme son empreinte du côté du sportif.

La question des droits TV a de son côté été réglée (la Ligue a trouvé un accord avec un nouvel opérateur, Amazon) et les stades accueillent de nouveau les spectateurs. « On sait ce que nous allons toucher en matière de droits TV, même si ça sera beaucoup moins que prévu. Nous sommes revenus à une enveloppe proche du cycle précédant Mediapro. Pour boucler notre budget, il nous fallait réaliser entre 12 et 15 millions d'euros de vente de joueurs. C'est d'ores et déjà réalisé (avec la vente de Boulaye Dia à Villarreal et le versement de plusieurs bonus sur des ventes antérieures, NDLR) ».

En effet, chaque année, le club peut aussi compter sur des bonus, qu'il a pris l'habitude d'inscrire dans les contrats des joueurs qu'il vend. Des montants qui sont fixés sur les transferts suivants ou sur les résultats des clubs acquéreurs. Ainsi, quand son ancien gardien, Edouard Mendy, désormais à Chelsea, remporte la Ligue des Champions en mai 2021 avec son club anglais, le Stade de Reims perçoit

420 000 euros de bonus.

« Cette année, nous tablons sur un budget estimé aux alentours de 60 millions d'euros, Académie incluse », souligne Jean-Pierre Caillot, qui rappelle que son club a déjà réglé 70% de ses transferts et que pour 2021-2022, 92% de ceux-ci sont déjà payés. Un côté vertueux dans ses règlements qui lui permet surtout de rassurer les vendeurs et de pouvoir ainsi obtenir des résultats plus rapidement dans les négociations de transferts dans les dernières heures des différents mercatos.

Président du collège des présidents de Ligue 1, le dirigeant rémois a été au cœur des négociations des droits télé qui a débouché sur le choix d'Amazon en juin dernier. Un contrat à 800 millions d'euros quand les droits des championnats voisins européens dépassent allègrement le milliard d'euros. « Nous avons des sommes qui sont notoirement basses », regrette le président qui, après la mésaventure Mediapro (l'opérateur sino-espagnol s'était subitement désengagé de son contrat en décembre 2020 après quelques mois seulement) n'a cette fois « aucun doute sur la solvabilité d'Amazon ». Il va surtout commencer à préparer le futur appel d'offres pour « valoriser au juste prix notre championnat ». Une Ligue 1 qui pourrait connaître un regain de notoriété à l'international avec l'arrivée de la star argentine Lionel Messi à Paris...

LE PARI DU PSG

Et justement, à quelques jours de recevoir le Paris Saint-Germain (dimanche 29 août), le président Caillot s'avoue satisfait de recevoir l'armada parisienne et peut-être d'avoir le plaisir de voir Lionel Messi fouler la pelouse du stade Auguste Delaune. « C'est une évolution de ma pensée. Il y a quelques années je déplorais que le PSG cassait le suspens en écrasant le championnat. Mais les faits m'ont donné tort avec la victoire d'une équipe comme Lille

lors du dernier championnat. Il faut que nous ayons des locomotives dans notre économie qui a souffert du fait à la fois que les gens ont perdu l'habitude d'aller au stade et aussi des performances de nos équipes nationales ».

Conscient de l'écart qui sépare les deux effectifs, le Rémois l'avoue : « sur un match, le rêve est possible », se souvenant sans doute de la victoire 1-0 de ses joueurs sur le PSG de Zlatan Ibrahimovic, entraîné par Carlo Ancelotti et qui avait été l'occasion pour David Beckham de jouer pour la première fois en Ligue 1 à Delaune. « Nous allons battre notre record de billetterie en terme de chiffre d'affaires », assure Jean-Pierre Caillot dont les équipes ont été assaillies de demandes pour ce match qui se jouera évidemment à guichets fermés, avec plus de 21 000 personnes. « Ce genre d'affiche crédibilise mon discours selon lequel avoir un club de foot en Ligue 1 c'est une chance pour Reims et pour toute la région ». Si l'amateur de football qu'il est s'avoue ravi d'une telle rencontre, l'organisateur de spectacle reste attentif et soucieux que tout se déroule au mieux avec une telle affluence, inédite depuis près de deux ans. En tant que président, il s'inquiète quant à lui davantage du score entre les deux équipes.

Au-delà de ce match de prestige, le dirigeant rémois affiche des objectifs nets et précis pour cette saison. « L'objectif numéro 1, même s'il n'est peut-être pas glamour, c'est que notre ville continue à avoir ses deux clubs, masculin et féminin, en Ligue 1. Notre volonté est de nous positionner dans ce que l'on considère comme étant la vraie place que peut occuper le Stade de Reims, avec ce qu'il peut drainer économiquement et en terme de public, à savoir entre la huitième et la quatorzième place. Mais comme nous sommes des compétiteurs, nous espérons toujours faire mieux. Et cela a été le cas sur deux de nos trois dernières saisons en Ligue 1 ».

BENJAMIN BUSSON

La nouvelle éco
chaque jour à 7H15

L'économie, la vraie, proche de chez vous.

france
bleu
champagne-ardenne

Au cœur de la fabrication

Première structure au monde à développer une machine automatique de fabrication de muselets dans les années 60, l'entreprise Valentin a été reprise par le groupe Sparflex en 1998. Elle est aujourd'hui la seule entreprise à fabriquer des muselets made in France. « Chaque producteur de muselets est avant tout un concepteur de machines, ce qui en fait un milieu très fermé avec seulement une dizaine de producteurs dans le monde », explique Richard Brion, responsable du site Muselet Valentin Sparflex de Oiry, près d'Épernay (Marne).

Depuis 1992, l'entreprise est d'ailleurs labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant, un gage de qualité et d'excellence et surtout source de fierté pour la cinquantaine de personnes qui travaille chaque jour à la conception de plus d'1,5 million de pièces.

Pour être labellisée EPV, une entreprise doit disposer d'un savoir-faire historique, avoir une activité économique ancrée sur le territoire, disposer d'un fort savoir-faire et assurer la transmission de ce savoir. Quatre conditions réunies par le Muselet Valentin. « Nous sommes en pleine phase de transmission avec le départ en retraite de plusieurs employés qui ont pour certains fait toute leur carrière ici », assure Richard Brion.

TEXTES ET PHOTOS
BENJAMIN BUSSON



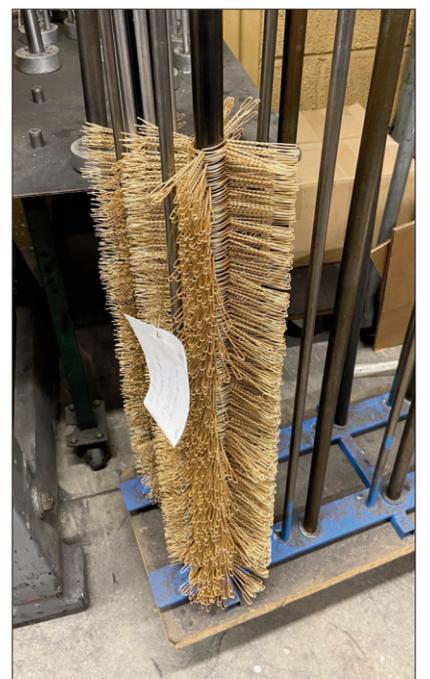
SPARFLEX

D'aspect très basique, ce fil de fer tortillé est souvent ignoré par les consommateurs de champagne, qui lui concèdent une durée de vie très limitée. Une fois la bouteille ouverte, on le retrouve malmené, tordu, ou au mieux transformé en petit bonhomme, contrairement à la plaque de muselet qui passionne les collectionneurs. Et pourtant, il est le fruit d'un savoir-faire unique, nécessitant entre 13 et 15 étapes de fabrication différentes. Surtout, il est l'élément indispensable pour empêcher le bouchon de sauter de manière intempestive. Quant à la plaque, elle sert à répartir la pression (entre 6 et 7 bars pour une bouteille de champagne) entre la cage du muselet et le bouchon.



Les ateliers sont soumis à des règles de sécurité et de confidentialité draconiennes. « Tous nos collaborateurs signent une charte de confidentialité. C'est un gage de confiance pour nos clients », assure le responsable du site qui a mis en place des éléments de sécurisation pour assurer l'invulnérabilité des palettes depuis l'intérieur de l'atelier de production jusqu'à la livraison chez le client.

Le calage de certaines machines pour le changement de produits pour un nouveau client peut demander plusieurs semaines de travail pour un mécanicien expérimenté comme Fabrice, qui compte 39 ans de maison.



350 millions de muselets sont produits chaque année sur le site de Oiry, près d'Épernay.

des muselets made in France



Le Muselet Valentin compte 20 000 dossiers de travail et réalise 350 millions de produits par an. « Notre objectif c'est d'augmenter de 40% nos capacités de production dans les deux années à venir pour atteindre les 400 millions de produits », rappelle Richard Brion, le directeur du site de Oiry.



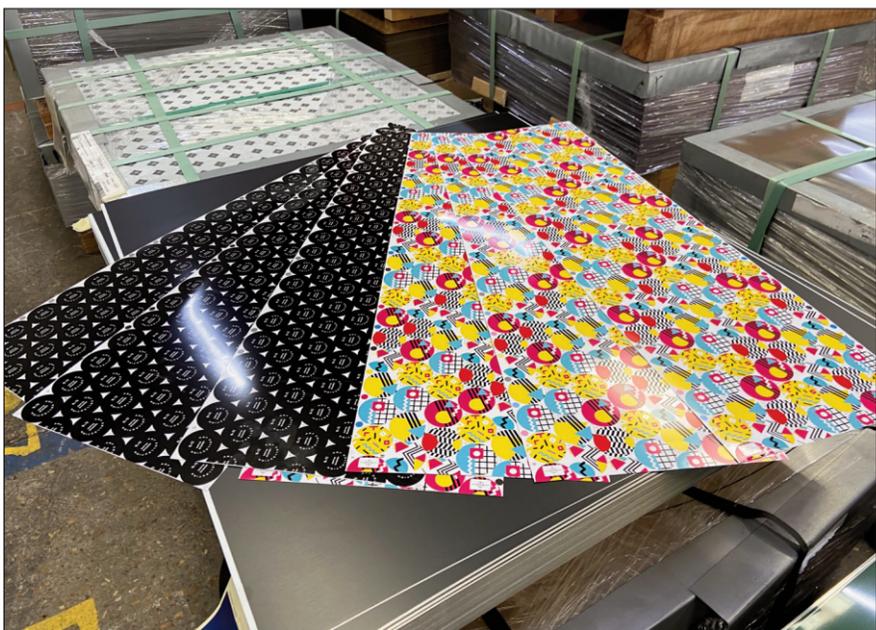
Pour un muselet standard, trois bobines de fil d'acier galvanisé de 0,95 mm de diamètre sont nécessaires : deux servent à faire la cage en étoile et une pour réaliser la ceinture, plus épaisse (1 mm). L'étoile est obtenue après tortillage horizontal et vertical du fil. La résistance au tortillage est un élément suivi de près par les techniciens, car il est un paramètre essentiel de la qualité et de sécurité pour le client et le consommateur. Une fois formée, l'étoile reçoit le préformage de ses pattes. « Il s'agit d'une opération critique car très minutieuse », indique Richard Brion. On est presque dans de l'horlogerie ». Puis l'étoile est mise en forme dans un cône et reçoit sa ceinture. Enfin, on vient positionner la plaque de muselet dans l'ensemble. Celle-ci est composée d'une tôle d'acier de 0,2 mm d'épaisseur obtenue grâce à un procédé proche de l'étamage. « Grâce à l'impression offset, la tampographie et le numérique les possibilités de couleurs, de textures, en recto-verso, mat ou brillant sont quasiment infinies ».



Une cinquantaine de personnes travaille sur les sites de Oiry et de Dizy à la fabrication, au conditionnement et au contrôle des muselets.



Le parc machine de Valentin compte encore 65% de machines mécaniques Type E. « Nous avons encore une trentaine de ces machines en fonctionnement », souligne Richard Brion. Des machines créées dans les années 60 mais à la fiabilité et à la précision redoutables, huilées à l'huile alimentaire.



Devenue un support de communication important pour les champenois, la plaque de muselet est aussi un élément fondamental de la fabrication. Ils sont conçus sur des bandes d'acier. « Grâce à notre atelier, nous accompagnons nos clients sur le branding et la communication. Nous mettons en forme la demande du client et nous nous assurons de la faisabilité de l'objet souhaité », souligne Isabelle Guard, directrice marketing du groupe Sparflex. « Aujourd'hui, l'enjeu de nos clients c'est la premiumisation et la personnalisation. L'habillage de la bouteille dans son ensemble doit refléter leur travail et la qualité de leur vin ». Dans ce cadre, l'entreprise propose aussi, chaque année depuis 8 ans une collection liée à l'art, disponible en pré-commande. Cette année, la série Art Collection N° 8 est intitulée Memphis Milano, créée à partir de couleurs pop et de formes géométriques en hommage aux années 80. De la même manière, les équipes du Muselet Valentin ont conçu une collection de muselets dédiée uniquement aux brasseurs et proposent une série de 6 muselets inspirés par l'univers de la bière.

Sur les traces de... Saint-Jacques... La Mecque

Un été en France. Pourquoi ne pas poser ses valises sur un lieu de tournage emblématique pour faire du tourisme comme au cinéma ? Cette semaine, direction Le Puy-en-Velay, en Haute-Loire sur les traces de... Saint-Jacques...La Mecque, un film de Coline Serreau.



Sa croûte se colore en brun, tandis que sa pâte est beige, ferme, souple et ajourée. On retrouve au nez des notes de sous-bois. Pour souligner sa nature boisée, il est conseillé de le déguster accompagné d'un vin blanc comme un Chablis ou un Hermitage, dans tous les cas avec un vin pas trop jeune !

Puy. Créé en 1976, l'Atelier perpétue une technique traditionnelle de haute technicité par l'élaboration de dentelles aux motifs contemporains.

DÉCOUVRIR

La cathédrale Notre-Dame-du-Puy-en-Velay se mérite. Edifiée sur le mont Anis, on y accède après avoir grimpé 134 marches exactement. Fleuron de la ville, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1998, elle a reçu une restauration d'ensemble entre 1994 et 1999. Ainsi l'escalier central fermé au XVIII^e siècle a été restitué, les parements intérieurs et le remontage de l'orgue avec son buffet à double face du XVII^e siècle, rénovés. Un nouvel autel a été placé à la croisée du transept, tandis que l'autel des "pèlerins" porte la "Vierge Noire" qui a remplacé la statue primitive, brûlée à la Révolution.

STÉPHANIE VÉRON

Sa cathédrale, sa gastronomie, l'une de ses traditions historiques et sa fête phare.

S'AMUSER

Quatre jours durant, chaque troisième week-end de septembre, la ville se replonge dans son passé et invite le public à partager la vie de la cité au XVI^e siècle. Les organisateurs donnent ainsi à voir différents spectacles ayant trait à un ancien et authentique concours d'archerie : camps de toile, luttas au son du canon, mercenaires en rupture de solde, artisans itinérants déambulent dans la ville, troubadours, cuisine d'époque et pèlerins en partance pour Saint-Jacques de Compostelle

composant un véritable décor vivant. Cette fête du Roi de L'Oiseau créée en 1986 par l'association éponyme mise sur l'authenticité et les visiteurs sont invités à se déguiser pour mieux participer à cette fresque grandeur nature.

DÉGUSTER

Produit dans la région du Velay depuis des siècles, le fromage aux artisans ou artisans est un fromage fermier à pâte molle fabriqué à partir de lait cru de vache. Très populaire dans la région, il est peu connu dans le reste de la France. Il se présente sous la forme d'une tomme d'environ dix centimètres de diamètre et cinq centimètres de hauteur.

S'INITIER

Disposant d'une appellation depuis 1931, la dentelle du Puy s'apprécie à l'Atelier conservatoire national de la dentelle. L'occasion de découvrir un savoir-faire ancestral, la technique de fabrication de la dentelle aux fuseaux. Depuis le XV^e siècle, la Haute-Loire est l'un des centres historiques de cette production. Fabriquée à la main, cette dentelle est un savoir-faire traditionnel que l'on retrouve encore dans les boutiques de la ville, notamment sur l'itinéraire menant à la cathédrale du



La Via Podiensis au départ du Puy-en-Velay est l'une des quatre voies jacquaires majeures pour rejoindre Saint-Jacques-de-Compostelle. Elle est celle qu'empruntent les neuf protagonistes de ce film de Coline Serreau, sorti en 2005 et dont le tournage s'est déroulé au Puy-en-Velay, à Grèzes, et à Chanaleilles, pour la partie altiligérienne. Dans cette comédie dramatique, chacun vient avec son histoire, ses problématiques et parmi eux, figure une fratrie en rupture, réunie sur ce chemin par leur défunte mère qui leur promet via son notaire, qu'ils hériteront à la condition de cheminer ensemble jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle. A travers un parcours que l'on peut qualifier d'initiatique, ou de chemin de rédemption - sous une version "laïque" - chacun va se découvrir et apprendre à composer avec l'autre.

Si on aurait aimé à l'image d'Antoinette dans les Cévennes une place plus ample des paysages incontestablement beaux de la Haute-Loire - mais ce n'était pas le propos - le cheminement des acteurs débute au Puy-en-Velay. L'occasion de découvrir la préfecture de Haute-Loire et les bijoux qui l'animent.



Investissements. Le Département programme 1,2 million d'euros de travaux pour les équipements à vocation touristique.

Les bords des lacs aubois se refont une beauté



Parmi les nombreux travaux prévus, la réfection des pontons pour l'amarrage des bateaux.

Les lacs de la Forêt d'Orient possèdent un potentiel indéniable de développement touristique. Le Conseil départemental de l'Aube en est persuadé, et son président, Philippe Pichery, a décidé

d'investir dans les équipements destinés à augmenter la fréquentation touristique des plans d'eau artificiels aubois.

Depuis qu'il est devenu l'unique gestionnaire des lacs et des équipements pré-

sents, le Département réalise un programme annuel d'investissements. La crise sanitaire qui a joué défavorablement sur la fréquentation touristique n'a pas pour autant freiné cette politique de valorisation et

ce sont 1,2 million d'euros qui sont prévus en travaux et en études pour 2021.

C'est ainsi qu'il est prévu de réensabler la plage de Mesnil-Saint-Père mais aussi de réparer des pontons, de poser des bouées pour la navigation sur les lacs Amance et Orient ou encore de réhabiliter des aires de jeux à Lusigny-sur-Barse et à Dienville. Parmi les chantiers plus importants au programme, la construction d'un nouveau bâtiment destiné aux plaisanciers à Port Dienville.

Conçu par l'Atelier d'Architecture Franck Plays, ce bâtiment d'un coût de 225 000 euros accueillera des locaux sanitaires, un accueil pour les vélos ainsi que des ateliers techniques. Avec les autres travaux prévus, c'est plus de 480 000 euros d'investissements qui sont prévus à Dienville, sur le bord

du lac Amance où, contrairement au lac de la forêt d'orient, les bateaux à moteur, le jet ski et le ski nautique sont autorisés.

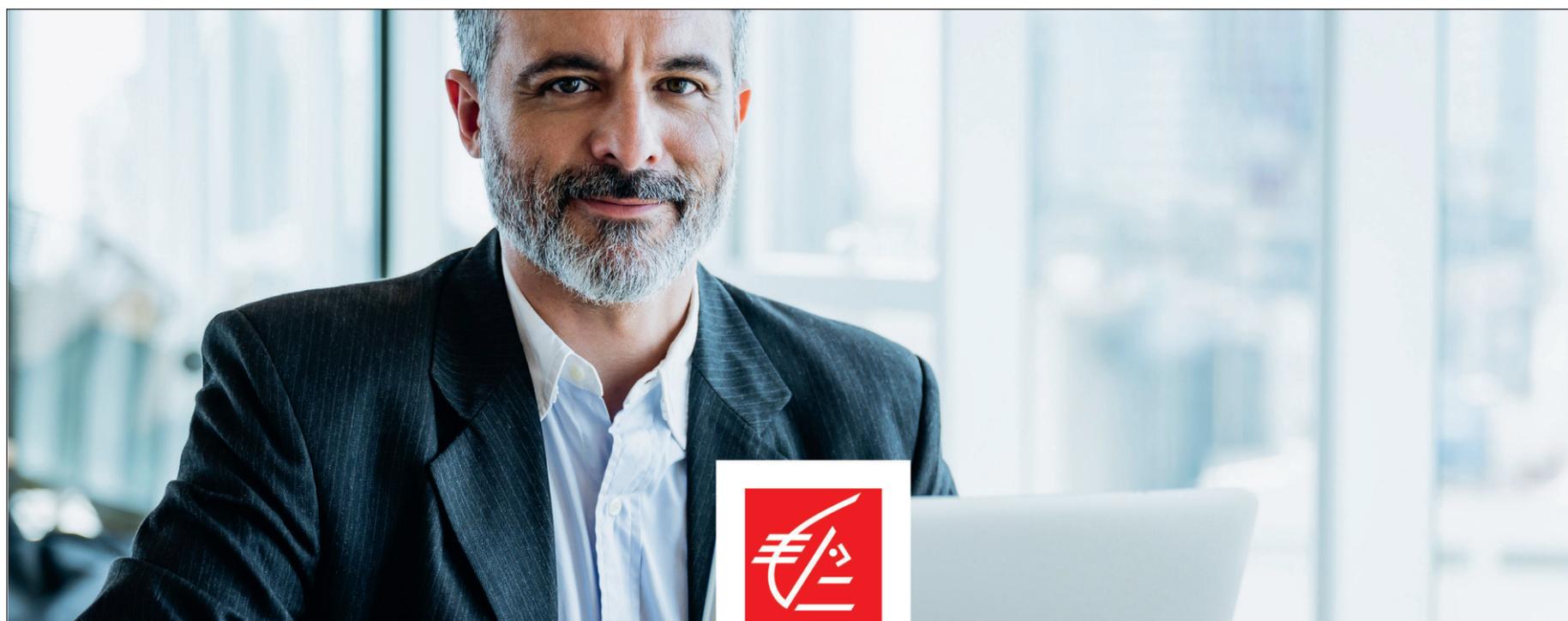
PLAGES ET VÉLOVOIE

Du côté du lac de la Forêt d'Orient et de ses plages, 170 000 euros de travaux sont prévus à Géradot, près de 100 000 euros à Lusigny-sur-Barse et près de 40 000 euros à la Picarde. Au-delà de ces investissements le Département assure également la surveillance des quatre plages en employant 16 sauveteurs aquatiques, du 3 juillet au 29 août.

Même si la météo n'a pas été très favorable au cours du mois de juillet, tous ces équipements ont permis d'accueillir des plaisanciers depuis le début de la saison. D'autant que les animations telles que la guinguette M'Beach ou encore le parc

gonflable Beaver Aquapark, sur le lac de la Forêt d'Orient, sont bien ouverts pour la saison. Enfin, le troisième plan d'eau, le lac Temple fait aussi l'objet de projets d'équipements. Le Département prévoit en effet la construction d'une base nautique destinée à la pratique de l'aviron et du canoë-kayak sur le lac Temple, qui sera située à Mathaux. Enfin, la vélovoie des lacs permet désormais aux cyclistes de faire le tour du lac d'Orient en toute sécurité. Un tracé de plus de 42 km, récemment rénové, comprenant même une passerelle pour franchir le canal d'amenée à Mesnil-Saint-Père. Un équipement qui a aussi permis de développer de nouvelles activités liées au tourisme, comme la location de vélos, électriques ou non.

LAURENT LOCURCIO



VOUS ÊTRE UTILE

**Soutenir la trésorerie des entreprises c'est bien.
Les aider à **se développer** c'est encore mieux.**

Prêt participatif Relance⁽¹⁾

Le nouveau dispositif pour favoriser les investissements, l'emploi,
et l'innovation des PME et ETI françaises.

Communication à caractère publicitaire.

(1) Sous réserve des conditions d'éligibilité, de l'étude et de l'acceptation de votre dossier par votre Caisse d'Épargne.

CEGEE, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à directoire et conseil d'orientation budgétaire au capital de 681.876.700€ - siège social à STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 004 738 - ALTMANN + PACREAU - Crédit photo : Getty Images.



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Grand Est Europe

+ 1,6 %

AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2021, LES LOGEMENTS AUTORISÉS SONT EN HAUSSE (+ 1,6 %) PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE, EN DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES ET DES JOURS OUVRABLES (CVS-CJO). DURANT CETTE PÉRIODE, LE NOMBRE DE LOGEMENTS AUTORISÉS A ÉTÉ TRÈS PROCHE (- 0,2 %) DE LA MOYENNE DES DOUZE MOIS PRÉCÉDANT LE PREMIER CONFINEMENT (MARS 2019 À FÉVRIER 2020). AU COURS DES TROIS DERNIERS MOIS, LES LOGEMENTS COMMENCÉS SONT ESTIMÉS EN DIMINUTION (- 2,7 %) PAR RAPPORT AUX TROIS MOIS PRÉCÉDENTS, EN DONNÉES CVS-CJO. (INSEE)

+ 0,1 %

SUR UN MOIS, LES PRIX DE L'ALIMENTATION (HORS PRODUITS FRAIS) VENDUE EN GRANDE DISTRIBUTION SONT EN HAUSSE DE 0,1 % EN JUILLET APRÈS VOIR ÉTÉ STABLES EN JUIN. SUR UN AN, CES PRIX SONT STABLES, APRÈS - 0,3 % EN JUIN. LES PRIX DES VIANDES VENDUES EN GRANDE DISTRIBUTION SONT STABLES SUR UN MOIS, APRÈS +0,4 % EN JUIN. SUR UN AN, CES PRIX ACCÉLÈRENT : +0,7 % APRÈS + 0,3 % EN JUIN. LES PRIX DES BOISSONS VENDUES EN GRANDE DISTRIBUTION REBONDISSENT (+0,1 % EN JUILLET, APRÈS -0,1 % EN JUIN). SUR UN AN, LES PRIX DE CES PRODUITS SONT EN HAUSSE DE 0,1 % EN JUILLET, APRÈS AVOIR ÉTÉ STABLES EN JUIN. (INSEE)

+ 0,6 %

SUR UN AN, LES PRIX DES SERVICES DÉCÉLÈRENT EN JUILLET, À + 0,6 % APRÈS + 0,8 %. LES PRIX DES SERVICES DE COMMUNICATIONS (+ 3,0 % APRÈS + 3,5 %) ET CEUX DES « AUTRES SERVICES » (+ 0,8 % APRÈS + 1,1 %) RALENTISSENT. LES PRIX DES SERVICES DE SANTÉ BAISSENT D'AVANTAGE (-0,8 % APRÈS -0,6 %). CE RALENTISSEMENT EST NÉANMOINS LIMITÉ PAR LE REBOND DES PRIX DES SERVICES DE TRANSPORT (+ 2,0 % APRÈS -0,8 %), NOTAMMENT CELUI DES PRIX DES TRANSPORTS AÉRIENS (+1,3 % APRÈS -10,8 %). ENFIN, LES PRIX DES LOYERS, EAU ET ENLÈVEMENT DES ORDURES CROISSENT AU MÊME RYTHME QU'EN JUIN (+1,1 % SUR UN AN). (INSEE)

La Bourse



GESTION PRIVÉE

On réussit plus facilement quand on est bien accompagné. Nos experts en Gestion Privée vous accompagnent dans la construction de votre patrimoine.



Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne - Société anonyme coopérative à capital variable - 3 rue François de Cures 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n°07 005 127.

COTATIONS AU 19/08/21
Variation sur la semaine

Actions		
CAC 40	6 770,11	-1,28%
SBF 120	5 292,19	-1,05%
Nikkei	27 585,91	-1,73%
Dow Jones	34 960,69	-0,86%
Eurostoxx 50	4 189,42	-0,40%

Devises (euros contre...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1694	-0,36%
Livre Sterling	0,8548	+0,89%
Yen	128,33	-0,99%
Dollar/Yen	109,72	-0,65%

SWAPS		
Euribor 5 ans	-0,373	-0,009
Euribor 10 ans	-0,105	-0,022

Marché monétaire		
Eonia	-0,482	0,000
Euribor 1 mois	-0,560	+0,006
Euribor 3 mois	-0,550	+0,003
Euribor 6 mois	-0,529	-0,002
Euribor 12 mois	-0,494	+0,003

France Etat		
BTAN 2 ans	-0,701	-0,008
BTAN 5 ans	-0,604	-0,003
OAT 7 ans (TEC 10)	-0,450	-0,016
OAT 10 ans	0,131	-0,017
OAT 30 ans	0,668	-0,029
OAT 50 ans	0,816	-0,041

Emprunts d'Etat	Japon	USA	Euro
JJ	-0,15	0,18	-0,48
2 ans	-0,14	0,22	-0,74
5 ans	-0,13	0,76	-0,74
10 ans	0,01	1,25	-0,48
30 ans	0,65	1,88	-0,04

Valeurs Régionales (variation 2021 %)		
Arcelor	29,95	+58,63%
BNP Paribas	53,34	+23,74%
Carrefour	17,07	+21,67%
Crédit Agricole	11,98	+16,05%
Exel Industries	82,20	+35,20%
L.V.M.H.	654,90	+28,19%
Laurent-Perrier	99,20	+32,27%
Michelin	144,75	+37,92%
Nexans	84,25	+42,19%
Kering	718,00	+20,79%
Haulotte-Group	6,10	+0,49%
Rallye	5,66	-2,08%
Remy Cointreau	175,80	+15,43%
Renault	32,35	-9,55%
Saint-Gobain	63,86	+70,29%
Sanofi-Aventis	89,65	+13,91%
Société Générale	26,56	+56,00%
Vallourec	7,38	-72,41%
Veolia environnement	28,60	+42,93%
Vinci	91,73	+12,75%
Vranken-Pommery	17,40	+18,37%

Statistiques relatives aux véhicules financiers effectuant des opérations de titrisation (VFT) de la zone euro

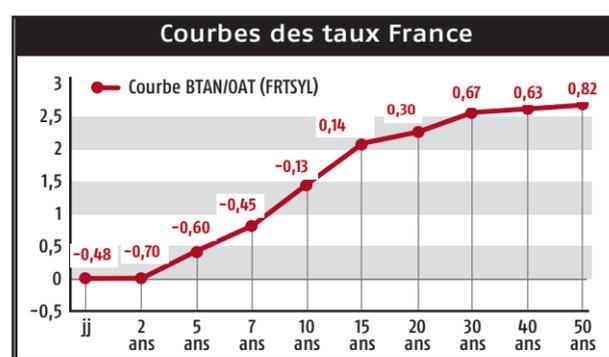
L'encours des titres de créance émis par les VFT de la zone euro est ressorti à 1 607 milliards d'euros à la fin du deuxième trimestre 2021, en hausse de 12 milliards par rapport à la fin du trimestre précédent. Sur la même période, les transactions ont donné lieu à des émissions nettes de 17 milliards d'euros. Le taux de croissance annuel des émissions de titres de créance, calculé sur la base des transactions, a diminué pour s'établir à 3,8 % au deuxième trimestre 2021, après 4,0 % au trimestre précédent.

Les prêts titrisés détenus par les VFT de la zone euro (qui représentent l'essentiel des actifs auxquels sont adossés les titres de créance émis) ont diminué, ressortant à 1 243 milliards d'euros à la fin du deuxième trimestre 2021, après 1 266 milliards à la fin du trimestre précédent. Cette variation s'explique par des ajustements et par des cessions nettes à hauteur de 27 milliards d'euros. Les cessions nettes de prêts titrisés émis par des institutions financières monétaires (IFM) de la zone euro ont représenté 23 milliards d'euros.

S'agissant du secteur emprunteur de prêts titrisés, les prêts accordés aux ménages de la zone euro se sont élevés à 753 milliards d'euros à la fin du deuxième trimestre 2021, les cessions nettes représentant 13 milliards au cours du même trimestre, tandis que les prêts consentis aux sociétés non financières de la zone se sont établis à 353 milliards, avec des cessions nettes de 13 milliards.

Parmi les autres actifs des VFT de la zone euro, les dépôts et les prêts se sont élevés à 193 milliards d'euros à la fin du deuxième trimestre 2021 et ont représenté essentiellement des créances sur les IFM de la zone (106 milliards). Des acquisitions nettes de dépôts et de prêts d'un montant de 16 milliards d'euros ont également été observées au cours de ce trimestre.

SOURCE : BANQUE DE FRANCE



Plan de relance : les Ardennes ont bénéficié de 75 millions d'euros d'aides

Relance. Le Préfet des Ardennes a fait récemment un point d'étape trimestriel sur le déploiement départemental du plan « France Relance ».

Mise en place le 3 septembre 2020 par le Premier ministre, suite à la crise sanitaire induite par l'épidémie de Covid-19, cette feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique s'est déjà traduite dans les Ardennes par le versement d'une enveloppe financière de 75 millions d'euros aux porteurs de projets.

25 NOUVELLES ENTREPRISES SOUTENUES

Concernant le volet compétitivité, 44 entreprises dont 25 nouvelles ont été soutenues à hauteur de 21,6 millions d'euros pour leurs dossiers d'investissements, liés le plus souvent à des créations, au développement ou à l'extension, la modernisation ou encore l'innovation. Les derniers dossiers ficelés ont concerné Walor à Vouziers (493 406 euros), Nexans à Fumay et Vrine (434 000 euros), Vynex à Donchery (200 000 euros) et Smurfit Kappa à Rethel

(100 000 euros). « En valeur absolue, les Ardennes se placent ainsi au quatrième rang au sein de la région Grand Est par les montants qui ont été alloués, suite à un effort collectif. C'est quelque chose de très positif car cela conforte l'activité économique et bien sûr l'emploi », observe Jean-Sébastien Lamontagne, préfet des Ardennes.

S'agissant du chapitre "Cohésion" 18,3 millions d'euros ont été dégagés à ce jour pour renforcer l'égalité sociale et territoriale. Dont 12 millions pour le soutien aux actions de développement, portées par les collectivités locales à travers 28 nouveaux projets. Parmi ceux-ci : la création d'un réseau d'assainissement sur la friche Porcher à Revin pour 243 498 euros, la réfection des pavés de la place d'Armes à Rocroi (264 600 euros) ou encore un projet émanant du Pays Rethélois visant à la réhabilitation d'une friche industrielle en vue de sa reconversion en zone d'activités (290 000 euros).



44 entreprises dont 25 nouvelles ont été soutenues à hauteur de 21,6 millions d'euros pour leurs dossiers d'investissements.

Enfin, la transition écologique a englouti à lui seul 35 millions d'euros d'aides. 7,5 millions pour la rénovation de bâtiments publics de

villes et de communautés de communes dont 2,9 M€ pour 8 nouveaux projets. 1,9 M€ ont ainsi été consacrés à la rénovation thermique du

lycée Verlaine à Rethel et 150 742 euros à la Halle du marché couvert de Sedan.

8,5 M€ ont par ailleurs été alloués à MaPrimRenov' et

pour l'attribution de certificats d'économie d'énergie à 1 615 foyers ardennais. Enfin, 2,5 M€ ont été accordés à 126 dossiers validés au titre du renouvellement des agroéquipements, afin de doter les agriculteurs de matériels plus performants en matière environnementale.

30 MILLIONS D'EUROS DE PLUS EN 5 MOIS

« Ce point de situation permet de montrer que les Ardennes bénéficient pleinement des mesures de France Relance », souligne le préfet. Au total, les porteurs de projet ardennais ont bénéficié du plan de relance à hauteur de 62 millions d'euros. « Par rapport au précédent rendez-vous qui a eu lieu en mars, on est passé de 45 à 75 millions d'euros d'aides toutes mesures confondues dans le département. Cela profite à des entreprises, des associations et à des collectivités dans toutes sortes de domaines », ajoute Jean-Sébastien Lamontagne.

PASCAL REMY

109,3 millions d'aides dans la Marne

Dans la Marne, le plan de relance a bénéficié à 419 lauréats (sur 577 dossiers) au 1er juillet 2021.

Le territoire le plus aidé est sans surprise celui de Reims. Sur les 240 dossiers initiés, 168 ont d'ores et déjà été acceptés (pour 34,3 millions d'euros d'aides). Au 1er juillet 2021, 38 sont encore à l'instruction, trois en cours de montage, 16 déposés et 15 ont été rejetés.

À Châlons-en-Champagne, 154 dossiers ont été

initiés, 23 sont encore en instruction, 7 ont été rejetés et 115 ont été lauréats du plan de relance. Ils sont en cours de notification pour un total d'aides de 57,3 M€ dont 41 M€ du Ministère des Armées.

Sur le secteur d'Épernay 120 dossiers ont été initiés pour 7 rejets. 14 ont été déposés, 11 sont en cours d'instruction et 87 lauréats ont été retenus pour un montant d'aides de 13,7 M€.

À Vitry-le-François, sur les 63 dossiers initiés 49 ont été

retenus pour un total d'aides de 4 M€. Quatre sont encore à l'instruction et trois ont été rejetés.

52 PROJETS INDUSTRIELS

Concernant l'aide à l'investissement de transformation vers l'industrie du futur dans la Marne, 52 projets portés par 38 entreprises marnaises (Toutes les PME et ETI qui exercent une activité industrielle y étaient éligibles), pour l'essentiel des PME, ont été lauréats de cet

AAP. Les projets retenus représentent des montants compris entre 5 500 € à 3,3 M€, pour une moyenne d'investissement par projet de 391 000 € et des taux accordés de subvention qui varient entre 9 et 40 % de l'assiette éligible.

Le montant global des investissements favorisés par cette mesure France Relance est de 20,3 M€ dans la Marne.

22 de ces projets concernant l'arrondissement de Reims, 16 à Châlons-en-

Champagne, 13 dans l'arrondissement d'Épernay et un à Vitry-le-François.

Pour rappel, l'aide prend la forme d'une subvention pour l'acquisition d'un bien inscrit à l'actif immobilisé et affecté à une activité industrielle sur le territoire français, lorsque ce bien concerne par exemple les équipements robotiques et cobotiques, les équipements de fabrication additive, les machines de production à commande programmable ou numé-

rique ou des équipements de réalité augmentée et de réalité virtuelle utilisés pour des opérations de conception, de fabrication, de transformation ou de maintenance.

Le guichet 2021 d'aide en faveur des investissements pour la transformation des PME et ETI industrielles vers l'industrie du futur a fermé le 12 mai 2021 et l'ensemble des crédits alloués à cette mesure ont été attribués.

B.B.

Opinions

PAR YANN VELLY, PRÉSIDENT DU MOUVEMENT RADICAL DE LA MARNE

La Champagne doit innover !

Assurément, la Champagne a du talent. De la viti-viniculture à la logistique, du tertiaire marchand au savoir-faire artisanal, de la qualité des soins et de l'enseignement à l'ESS, du Devoir de Mémoire à la mise en valeur de nos paysages, les qualités champenoises se reconnaissent et sont reconnues.

Si le monde était stable et prévisible, nous pourrions en rester là, et clairement tirer notre épingle du jeu par la valorisation de nos différentes authenticités et de notre modernité. Nous aurions presque plus à gagner à ne pas prendre de risques, et optimiser notre position géographique, au carrefour cardinal des grands axes : de la capitale de France au cœur de l'Europe, de la Mer du Nord à la Méditerranée.

Mais autour de nous, tout à côté comme très loin, tout remue dans tous les sens. Aucun musicien ne joue au même rythme, à la cadence des accélérations technologiques propulsées par le numérique, des progrès scientifiques avec intelligences artificielles, des nouveaux enjeux thalassocratiques ou encore des prévisions climatiques irréversibles pour la Nature. Désormais, le monde peut s'arrêter complètement pour ralentir une épidémie galopante juste avant de voir un pays grand comme la France envahi en quelques jours...

Dans ce bruit général, la Champagne subit. Loin d'être isolés, nous peinons à

inventer notre siècle. Si des pistes existent, de la bioéconomie à l'œnotourisme par exemple, elles ne retentissent que trop faiblement aux oreilles des champenois, malgré les efforts des collectivités et des investisseurs. Hélas, nous retiendrons davantage de cette année la provocation russe sur les vins effervescents que les 20 000 emplois soutenus chaque année dans le monde par l'URCA, dont plus de la moitié en France !

Soyons confiants devant nos potentiels d'avenir, avec pragmatisme, sans excès tout

" Nous avons de réelles prédispositions pour développer chez nous le secteur quaternaire ".

de même, tant la poésie nous rappelle combien « rendre la lumière suppose d'ombre une morne moitié » (Paul Valéry). Si nos bassins de vie regorgent d'initiatives et de créativité, nous connaissons aussi le vecteur atténuant de nos rayons : cette tendance au fonctionnement en silos, avec trop souvent de gaspillage d'énergies. Notre histoire économique locale nous montre pourtant à quel point nous sommes à l'aise et agiles avec les schémas coopératifs !

Toutes nos marges de progrès ont un point commun : le besoin d'innover. Plus exactement, si les idées innovantes existent, nous devons mieux les identifier pour éviter qu'elles stagnent en vapeurs d'esprit, et aider leurs auteurs à les formaliser, les expérimenter et les connecter aux autres bouillon-

nements. Nous devons faciliter la fusion des intelligences, tant les assemblages de solutions et les grappes d'innovations peuvent mieux performer en phase de lancement, de constituer des brevets de haute valeur technologique ajoutée, des titres de propriété industrielle durables, voire extranationaux. Nous devons davantage investir dans la valorisation de notre recherche locale et étendre nos perspectives de transferts de savoir-faire. Nous devons ouvrir les portes de cette effervescence inventive à notre impressionnant tissu de TPE-PME, tant pour apporter que pour bénéficier de nouvelles dynamiques.

Nous pouvons aussi explorer de nouvelles pistes

de réussite : nous avons de réelles prédispositions pour développer chez nous le secteur quaternaire, notre craie de Champagne peut dépolluer les eaux douces, nous sommes équipés pour créer de nouveaux matériaux biosourcés, des spécialistes voient notre position géographique comme idéale pour le proof of concept (POC), et nous pouvons inventer, à l'ère du data, des procédés moins énergivores pour le stockage des mégadonnées.

Les années 2020 et 2021 nous auront apporté leur lot de pages blanches à remplir. Comme ailleurs, la France entame la rédaction de nouveaux chapitres. La Champagne y a toute sa place. Ensemble, choisissons d'avancer !



New deal

La situation dramatique que connaît l'Afghanistan prend une connotation particulièrement symbolique. En premier lieu parce que la reprise du pays par les talibans intervient à peine deux semaines avant le retrait définitif des Américains prévu le 31 août. Les images sont d'ailleurs dévastatrices pour la communication américaine, rappelant inévitablement celles de l'évacuation de l'ambassade américaine de Saïgon, au Vietnam, en 1975.

Mais au-delà des images, les faits plaident eux aussi pour un bilan désastreux de la politique occidentale menée à Kaboul. 20 ans après le 11 septembre 2001, date à laquelle tout a commencé, le retrait US et le retour en force des talibans sonnent forcément comme un constat d'échec avec un bilan humain archi-catastrophique et une ardoise astronomique (2 261 milliards de dollars pour les Américains). Avec en toile de fond une autre défaite américaine. Car une nouvelle donne mondiale se dessine, dominée par la Chine, à qui l'on prête de fortes velléités commerciales en Afghanistan. Notamment en termes de projets miniers pouvant alimenter la production de lithium, un élément indispensable à la fabrication des batteries de véhicules électriques. Un marché qui pourrait donc connaître de fortes transformations au cours des prochaines années... depuis Kaboul.

BENJAMIN BUSSON

humour

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@forumeco.com

le regard de Faro.

LES ÉVACUÉS D'AFGHANISTAN ARRIVENT À PARIS

JE RETOURNE À KABOUL ...
PERSONNE POUR FUIR LE RÉGIME
DICTATORIAL FRANÇAIS ?



COTRIM
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Location et vente
de bureaux, bâtiments
d'activités et de logistique

Contactez-nous au
03 26 82 74 74

www.cotrim.fr

ACTUALITÉ JURIDIQUE

Social. Les dispositions, qui devaient entrer en vigueur en juillet 2021 ont été suspendues par le Conseil d'État en raison de la crise sanitaire.

Suspension de la réforme de l'indemnisation du chômage

Les règles de calcul du salaire de référence déterminant le montant des allocations d'assurance chômage ont été plusieurs fois modifiées par décret pour tenir compte de la situation de l'emploi au cours de la crise sanitaire de la Covid-19.

Un décret 2019-797 du 26 juillet 2019 a d'abord été annulé par le Conseil d'État puis rétabli par un décret 2021-346 du 30 mars 2021. Il instituait un plafonnement des périodes d'inactivité prises en compte pour éviter une indemnisation trop faible lorsque les périodes d'emploi sont très morcelées.

Les rémunérations perçues pendant les périodes d'activité partielle et les absences (arrêt maladie, congé maternité...) ne sont pas retenues pour le calcul du salaire de référence.

Un nouveau décret 2021-730 du 8 juin 2021 a remplacé ce système par un calcul du salaire de référence à partir des seuls salaires perçus au titre d'un contrat de travail.

Ces dispositions, qui devaient entrer en vigueur en juillet 2021, sont suspendues par le Conseil d'État en raison de l'incertitude de la situation économique liée à la crise sanitaire.

Pour le Conseil d'État, le décret 2021-346 du 30 mars 2021, en tant qu'il fixe l'entrée en vigueur de la réforme au 1er juillet 2021, est entaché d'une erreur manifeste d'appréciation qui est de nature à créer un doute sérieux sur sa légalité.

Un décret 2021-843 du 29 juin 2021 rétablit donc en conséquence jusqu'au 30 septembre 2021 les règles de calcul de la convention Unedic du 14 avril 2017.

Conseil d'État, référé 22 juin 2021 n° 452210

Juridique. Seul le chef d'entreprise peut demander l'engagement de cette procédure.

Nouvelle procédure de traitement des difficultés

Appelée « procédure de traitement de sortie de crise », une nouvelle procédure judiciaire de traitement des difficultés des entreprises est instituée pour faciliter leur rebond.

La mesure ne s'applique que pendant deux ans, du 2 juin 2021 au 2 juin 2023.

• La nouvelle procédure concerne les entreprises de moins de 20 salariés et dont le total du bilan n'excède

pas trois millions d'euros.

Elle vise les entreprises dont la situation était satisfaisante avant que la crise sanitaire ne leur crée des difficultés conjoncturelles.

• L'entreprise doit être en situation de cessation des paiements mais disposer néanmoins des fonds nécessaires pour payer les créances salariales.

• Seul le chef d'entreprise peut demander l'engagement de cette procédure, les

créanciers n'en ayant pas la possibilité.

Pendant la procédure, le chef d'entreprise conserve son pouvoir de gestion.

• La nouvelle procédure judiciaire ne dure que trois mois, avec un unique mandataire de justice.

Le montant du passif à traiter est déterminé par le chef d'entreprise lui-même. Il établit la liste des créances de chaque créancier, en indiquant leur montant,

leurs échéances, les garanties dont elle sont assorties.

Cette liste de créances est la base du plan de règlement établi par le chef d'entreprise avec l'assistance du mandataire judiciaire.

La durée maximale du plan est de dix ans. A partir de la troisième année, l'annuité ne peut pas être inférieure à 8 % du passif.

Loi 2021-689 du 31 mai 2021

Social. Un simulateur est accessible sur le site du ministère du travail.

Le bonus-malus chômage pour septembre 2022

Le dispositif de bonus-malus sur la cotisation chômage s'appliquera à partir du 1^{er} septembre 2022 dans les secteurs d'activités recourant le plus aux contrats courts.

La liste des secteurs a été définie et les entreprises d'au moins 11 salariés concernées ont dû recevoir début juillet un courriel de l'Urssaf pour les en informer.

Elles ne connaîtront que dans un an leur taux de séparation (fins de contrat de tra-

vail ou de missions intérim) et le nombre d'inscriptions de leurs salariés à Pôle emploi, durant la période du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022. C'est en fonction de ces critères que sera modulé le taux de cotisation (4,05 % actuellement) entre 5,05 % et 3 %. Un simulateur est accessible sur le site du ministère du travail (travail.emploi-et-insertion/bonus-malus/).

Il est prévu que les entre-

prises les plus touchées par la crise sanitaire de la Covid-19 (soit le secteur S1) ne seront pas concernées par le bonus-malus pour l'année 2022.

La liste des secteurs concernés, caractérisés par un taux de séparation moyen supérieur à 150 %, a été définie par un arrêté du 28 juin 2021 (code CPF de la classification des produits française) :

CA - Fabrication de denrées alimentaires...
CC - Travail du bois, indus-

tries du papier et imprimerie
CG - Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique...

EZ - Production et distribution d'eau

HZ - Transports et entreposage

IZ - Hébergement et restauration

MC - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques

Arrêté MTRD2119600A du 28-6-2021

Agenda

Août 2021

□ **Entreprises au régime réel normal de TVA** : télépaiement de la TVA afférente aux opérations de juillet. Lorsque la comptabilité n'a pu être arrêtée à temps du fait des congés payés, l'administration fiscale autorise les entreprises à ne verser qu'un simple acompte au moins égal à 80 % de la somme payée au titre du mois précédent ou de la TVA réellement due. La régularisation doit être effectuée avec la déclaration du mois suivant.

□ **Fermeture de l'entreprise pour congés payés** : la déclaration sociale nominative (DSN) et le paiement des cotisations sociales sur les salaires doivent être effectués dans les délais même en cas de fermeture de l'entreprise pendant la période des congés payés. L'employeur peut cependant solliciter l'accord de l'URSSAF pour un report de paiement jusqu'à la réouverture de l'entreprise, moyennant le versement d'un acompte.

Social

Passé sanitaire : entrée en vigueur échelonnée

La loi sur la gestion de la crise sanitaire du 5 août 2021 et en particulier l'obligation de passe sanitaire est entrée en vigueur le 9 août 2021 mais ses dispositions sont échelonnées.

Le régime de gestion de sortie de crise sanitaire est prorogé jusqu'au 15 novembre 2021 (possibilité d'instaurer restrictions de circulation, couvre feu, fermetures...).

Pour les entreprises, les mesures sont les suivantes :

□ **L'obligation de présenter un passe sanitaire pour accéder aux établissements ou événements rassemblant du public** est en vigueur depuis le 9 août 2021 (restaurants, loisirs, transports publics interrégionaux, visites dans services de santé ou sociaux). L'obligation ne s'applique qu'à compter du 30 septembre 2021 pour les mineurs de plus de douze ans. La loi dispense de l'obligation de passe sanitaire la vente à emporter, la restauration collective et la restauration professionnelle routière et ferroviaire.

□ **Sur décision préfectorale**, le passe sanitaire peut être imposé dans les centres commerciaux, les grands magasins et, le cas échéant, aux moyens de transport.

□ **À compter du 30 août 2021**, les personnes qui interviennent dans des établissements ou lieux recevant du public et des services de transport devront détenir un passe sanitaire. Sont ainsi visés, non seulement les salariés de l'entreprise, apprentis et stagiaires, mais aussi les prestataires extérieurs indépendants, les bénévoles, etc. Les mineurs ne doivent détenir le passe sanitaire qu'à partir du 30 septembre 2021.

Loi 2021-1040 du 5 août 2021

En bref

Matot Braine

PETITES AFFICHES

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales des Petites Affiches Matot Braine est fixé pour l'année 2021, à :

- 1,78 € hors taxes le millimètre/colonne pour les départements de l'Aube (10) et de la Marne (51)
- 1,91 € hors taxes le millimètre/colonne pour le département des Ardennes (08)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.

Actulegales.fr

L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réseau Hebdo Eco.

OPTIMISEZ L'IMPACT DE VOS ANNONCES IMMOBILIÈRES AUPRÈS DES DÉCIDEURS RÉGIONAUX !

Rubrique spéciale
IMMOBILIER

Visibilité parfaite
Dégressif multiparutions

Contactez Ludwig Caquot :

03 26 08 38 30 ou 06 24 99 12 36
regiepublicitaire.pamb@forumeco.com

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.forumeco.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 16 h

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Procédures adaptées

MAIRIE DE ROCROI

Avis d'appel public à la concurrence

DENOMINATION DE LA COLLECTIVITE PASSANT LE MARCHÉ : Mairie de ROCROI, M. le Maire, 16 place d'Armes - 08230 ROCROI. Tél. : 03.24.54.10.22 - Fax : 03.24.54.23.42 - Mail : contact@mairierocroi.fr
MODE DE PASSATION DU MARCHÉ : Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.
OBJET DE LA CONSULTATION : Réfection des pavés de la Place d'Armes.
DECOMPOSITION EN LOT/TRANCHE : Lot 1 - VRD.
DELAI D'EXECUTION ENVISAGE : Années 2021 et 2022.
DES VARIANTES SERONT-ELLES PRISES EN COMPTE : oui. Elles devront faire l'objet d'un chiffrage distinct à l'offre de base.
LANGUES POUVANT ETRE UTILISEES DANS L'OFFRE OU LA CANDIDATURE : Française.
UNITE MONETAIRE UTILISEE : Euros.
MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : Mairie de ROCROI ou téléchargeable au format ZIP sur le site <http://www.xmarches.fr>, référence 2021_PA_001
DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Lundi 6 septembre 2021 à 14 heures.
CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous classé par pondération :
- Prix 40 % ;
- Valeur technique 40 % ;
- Planche d'essai fournie 20 % ;
RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Mairie de ROCROI ou GISSINGER ET TELLIER Architectes.
INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS : Tribunal Administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE. Tél. : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87.
DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE : vendredi 13 août 2021.
M2101057

VOUS POUVEZ VOUS ABONNER EN UTILISANT LE BULLETIN ÉMIS À CET EFFET DANS CE JOURNAL

Matot Braine

PETITES AFFICHES

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

CHAMPAGNE-ARDENNE

vous offre des services permanents :

LA PUBLICATION DE VOS VENTES AUX ENCHÈRES*

LA DIFFUSION DE VOS ANNONCES DANS LES JOURNAUX DE TOUTE LA FRANCE

*Annonce légale, annonce sommaire, affiches pour les tribunaux et les huissiers.

TÉL. : 03.26.40.21.31
annoncelegale.pamb@forumeco.com

Tous les appels d'offres de votre département sur <http://ao.forumeco.fr>

Procédures adaptées

COMMUNE DE CHOOZ

Avis d'appel public à la concurrence - MAPA 04-2021

Mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'extension du bâtiment communal «LA HALLE» et de l'aménagement de ses abords

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ : Mairie de CHOOZ - 1 place de l'Eglise - 08600 CHOOZ, représentée par Monsieur le Maire - tél 03.24.42.09.69.

TYPE DE PROCEDURE : procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

OBJET DU MARCHÉ : Mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'extension du bâtiment communal «LA HALLE» et de l'aménagement de ses abords, sis sur le territoire communal de CHOOZ.

Le montant des travaux est estimé à 735.000 € HT.

Il s'agit d'une mission de base selon la loi MOP, comprenant les éléments suivants : ESQ ; APS ; APD ; PRO/DCE ; ACT ; VISA ; DET ; AOR.

L'avis implique la passation d'un marché public.

Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

DIVISION EN LOTS : non

DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX : Le délai d'exécution débute à compter de la date indiquée sur l'ordre de service et s'achève à l'expiration du délai de la garantie de parfait achèvement ou après prolongation de ce délai.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : capacités financières et techniques. Une visite obligatoire devra être réalisée par les candidats.

UNITE MONETAIRE RETENUE PAR LA COLLECTIVITE : Euros.

MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT : Paiement par mandat administratif (virement bancaire), délai de paiement : 30 jours, avance : 5% du montant du marché, financement sur le budget propre de la collectivité.

LANGUE DE REDACTION DES OFFRES DES CONCURRENTS : Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

Le dossier de consultation pourra être obtenu, en téléchargement gratuit :

- Sur le site de la Mairie de Chooz : www.chooz.com ;

- Sur la plateforme de téléchargement : www.marches-ardennes.fr

Référence : MAPA 04-2021

JUSTIFICATIFS ET PIÈCES A FOURNIR :

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

I Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

La candidature devra être composée des compétences suivantes intégrées ou associées au sein d'un groupement conjoint dont le mandataire est solidaire ;

Un architecte inscrit à l'Ordre (mandataire) ainsi que les compétences dans les domaines suivants : BET TECHNIQUE : structure, fluides, thermique et électricité.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en ce qui concerne le mandataire :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;

- En qualité de membres de plusieurs groupements.

Les bureaux d'études peuvent se présenter avec une autre équipe de maîtrise d'œuvre.

PIÈCES ADMINISTRATIVES A FOURNIR PAR LE CANDIDAT :

- DC1 lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants ;

- DC2 déclaration du candidat ;

- La copie du ou des jugements prononcés à cet effet si le candidat est en redressement judiciaire,

- Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L 1512-1 à L 1512-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

- Les pouvoirs de la personne habilitée à engager la société et/ou un extrait Kbis ;

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché Public Simplifié sur présentation du n° de SIRET : Non.

II Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : les renseignements concernant la capacité économique et financière du candidat tel que prévus à l'article R 2142-6 à R 2142-12 du code de la commande publique

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III Capacité technique :

- Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Attestation d'inscriptions à l'ordre des architectes ;

- Attestation de qualifications professionnelles ;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- Liste des principales références significatives au regard de la présente consultation, au minimum de trois (objet, lieu, état d'avancement ou date de livraison, maître d'ouvrage, montant des travaux, mission réalisée par le candidat) ; Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

- Présentation de l'équipe et de ses compétences avec indication la plus précise possible des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation envisagée ;

Candidature : critères de sélection des participants :

Il sera tenu compte des critères ci-après :

- Composition et organisation de l'équipe faisant apparaître les différentes compétences ;

- Appréciation des dossiers de références pour des opérations d'importance et de complexité équivalentes ;

- Garanties économiques, financières et garanties techniques (moyens techniques et humains).

Critères pondérés de jugement des offres :

Valeur technique de l'offre analysée au vu de la note méthodologique : 60 points

et selon les sous-critères suivants :

- Note explicative sur les éléments qui rendent l'équipe qualifiée pour ce projet (5 points) ;

- Note présentant minimum trois références récentes (réalisées et vérifiables) en rapport avec l'opération et faisant apparaître l'année de réalisation et le coût final obtenu (15 points) ;

- Note descriptive sur l'organisation de l'équipe et le rôle de chaque intervenant en fonction des différentes missions (15 points) ;

- Planning d'étude et de réalisation (25 points) ;

Prix des prestations : 40.

MODALITES DE REMISE DES OFFRES :

ADRESSE A LAQUELLE LES OFFRES DOIVENT ETRE TRANSMISES : Remise par voie dématérialisée via la plateforme : www.marches-ardennes.fr, conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 13 Septembre 2021 à 12h00.

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

PROCEDURES DE RECOURS :

INSTANCE CHARGÉE DES PROCEDURES DE RECOURS : Tribunal Administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE. Tél. : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87.

INTRODUCTION DES RECOURS : Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE. Tél. : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87 - Mail : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/Demarches-procedures>

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de modifier des détails du dossier de consultation au plus tard cinq (5) jours avant la date limite de réception des offres. Les candidats répondront alors sur la base du dossier de consultation modifié sans pouvoir émettre aucune réclamation. Si la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS : Demande écrite par voie électronique par le biais de la plateforme x-marchés.fr

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 19 août 2021.

M2101123

Maire : Jean Marie BARREDA.



TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1- IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR : 47 Rue Louis Ulbach - 10000 TROYES. Tél. : 03.25.42.56.00 - Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

Profil acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement d'acheteur : Non.

2- COMMUNICATION :

Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2021-01-0095

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Contact : Michel BOUDIN, service des marchés - E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

3- PROCEDURE :

Type de procédure : Procédure adaptée restreinte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées, R2432-1 et suivants - Code de la commande publique)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limites de réception des plis de candidatures : 14 septembre 2021 à 17 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite

Réduction du nombre de candidats : oui

Nombre maximum de candidats admis à la seconde phase de la consultation : 3 (trois)

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

Pertinence des références de complexité ou d'échelle équivalente, réalisées dans un contexte similaire :

La notation s'effectuera en deux phases selon la méthode indiquée dans le règlement d'appel à candidatures

Possibilité d'attribution sans négociation durant la seconde phase : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Les variantes libres ne sont pas autorisées.

Justifications et pièces à produire par les candidats :

Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduites des travaux de même nature que celle du marché ;

Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années ;

Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).

Dossier spécifique de compétences-références :

Fiche de répartition des compétences (versé dans le dossier de consultation) à compléter ;

- Fiche synthétique de présentation de 3 références significatives (versé dans le dossier de consultation) à compléter, accompagnée d'une fiche de présentation par référence, dans les conditions évoquées dans le règlement de candidature.

A TITRE PRATIQUE, le candidat pourra remettre les formulaires DC1 et DC2 dûment complétés (accessibles sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>).

En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations hors le justificatif intitulé « Capacité technique » visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement.

(Se reporter au règlement de la candidature pour plus de précisions)

Critères utilisés lors de l'attribution du marché (lors de la seconde phase de la consultation) :

Critères de jugement des offres :

1. La qualité de la réponse apportée par la note d'intention architecturale au regard du programme

2. La compatibilité de l'intention avec la partie de l'enveloppe financière affectée aux travaux

4- IDENTIFICATION DU MARCHÉ :

Intitulé du marché : Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de 12 logements seniors dans un lotissement communal à Maizieres La Grande Paroisse (10510)

L'opération bénéficiera d'un label NF Habitat

Compétences attendues et mission confiée : se reporter impérativement au règlement de la candidature pour plus de précisions)

Part travaux affectée à l'enveloppe financière : 1.191.900,00 € HT

Code CPV principal :

71221000-3 : Services d'architecte pour les bâtiments

Type de marché : services

Lieu principal d'exécution du marché : Commune de Maizieres la Grande Paroisse (10510)

La consultation ne comporte pas de tranches

5- LOTS : Le marché n'est pas alloté.

6- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON

Le présent avis implique un marché public.

Délai de validité des offres : 180 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités principales de financement : Subvention Etat, prêts aidés et fonds propres

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.

Paiement à 30 jours maxi.

Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.

Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10% mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.

Sûreté financière : sans objet

VOIES ET DELAIS DE RECOURS :

Instance chargée des procédures de recours : TA de Châlons en Champagne, 25 rue du Lycée - 51000 Châlons en Champagne. Téléphone : 03.26.66.86.87 - Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Télécopie : 03.26.21.01.87.

Introduction des recours :

- référé précontractuel, depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L 551-1 à L.551-12 et R 551-1 à R.551-6 du code de justice administrative) ;

- référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution, ou à défaut de la publication, 6 mois à compter de la signature du contrat (articles L551-13 à L.551-23 et R551-7 à R.551-10 de code de la justice administrative) ;

- recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ;

- recours pour excès de pouvoir contre la décision de rejet de l'offre dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet et jusqu'à la signature du marché (articles R 421-1 à R421-7 du code de justice administrative).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19 Aout 2021.

M2101140



Envoyer vos annonces par e-mail,
pensez à l'environnement...

ABONNEZ-VOUS

En payant par prélèvement automatique

Pour 1 an 35€ au lieu de 40€

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



SAS "PJHB, Notaires associés"
27 boulevard de la Motte
51200 EPERNAY

ASIE GASTRONOMIE

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Chantal BOUCHÉ, Notaire, le 9 août 2021, enregistré à REIMS, le 12 août 2021, dossier n°2021/00079973 référence 5104P04 n°2021 N 2555, a été constatée la cession :

Par la Société dénommée ASIE GASTRONOMIE, SARL au capital de 8.000,00 €, siège à EPERNAY (51200), 15 rue Porte Lucas, SIREN 829 959 410 R.C.S. REIMS.

A la Société dénommée DESRUETS Fils, SARL au capital de 5.000,00 €, siège à HAUTVILLERS (51160), 85 rue de Bacchus, SIREN 750 635 575 R.C.S. REIMS.

D'un fonds de commerce de restauration rapide (dégustation sur place, plats à emporter ou à livrer) sis à EPERNAY (51200), 15 rue Porte Lucas, connu sous le nom commercial ASIE GASTRONOMIE, R.C.S. REIMS numéro 829 959 410.

PROPRIÉTÉ - JOUISSANCE : Au jour de la signature.

PRIX : 40.000 € dont éléments incorporels pour 25.000 € et matériel pour 15.000 €.

OPPOSITIONS : En la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Me Chantal BOUCHÉ où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le Notaire.
M2101129

ENGIE HOME SERVICES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 juin 2021 enregistré à SPFE REIMS le 20/07/2021, dossier n° 5104P04 2021 A 02115, Monsieur Dominique CAMERINO, Entrepreneur individuel, domicilié 15, rue des Rocherets, 51200 EPERNAY, a cédé à la société ENGIE HOME SERVICES, société par actions simplifiée au capital de 1.121.232 € dont le siège social est 1, place Samuel de Champlain - 92400 COURBEVOIE, 301 340 584 R.C.S. NANTERRE, sous les garanties ordinaires et de droit en la matière et conventionnelles, à l'ACQUEREUR, qui achète « La clientèle concernée par l'activité de maintenance d'équipements thermiques, les archives commerciales correspondant à l'ACTIVITE cédée et le droit de se dire successeur du VENDEUR. Le fichier clients relatif à la maintenance d'équipements thermiques tel qu'il figure à l'ANNEXE II. La ligne téléphonique attachée au numéro de téléphone 03.26.51.56.71. A l'exclusion de tout stock, véhicules de transport et à l'exclusion de tout droit au bail ainsi qu'il est précisé ci-après.» qu'il exploite à EPERNAY (51200), 15, rue des Rocherets, inscrit au SIRET sous le numéro 333 729 416 00037 sous l'enseigne « DEPANN EPERNAY » et ayant pour code APE : 4322B, moyennant le prix principal de 20.000 €. La date d'entrée de la pleine propriété et la jouissance de l'activité cédée a été fixée au 24 juin 2021. Les oppositions éventuelles seront signifiées tant pour la validité que pour la correspondance à Maître Sandrine RICHARD-DUPOUIS, notaire à EPERNAY (51200), 27 Boulevard de la Motte dans les 10 jours de la dernière en date des insertions légales.
M2101151

JU BARBERSHOP SARL

Au capital de 500 €
Siège social est sis
31 boulevard Jamin - 51100 REIMS
Immatriculée au R.C.S. de Reims
Sous le numéro 802 393 256

L'assemblée générale extraordinaire en date du 3/05/2021 les associés de la société JU Barbershop au capital de 500 € ont décidé ce qui suit :

1. Cession de part : Mr WALLON Julien cède 25 parts sociales à : Mr ASLI Salah.

Approbation de la cession des parts par les associés entre M. WALLON et M. ASLI.

Nouvelles répartition des parts : Mr ASLI 50 parts. Soit un total de : 50 parts (Total des points).

2. La nomination de Monsieur ASLI, demeurant 8 rue CDT Marin la Meslée 51100 REIMS en qualité de gérant unique, à compter du 03/05/2021, en remplacement de Monsieur Wallon Julien, gérant démissionnaire.

3. Modification des articles 6, 8 et 31 des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Reims le 30/07/2021 sous le N° DM/2014B00402.

Pour extrait et mention M. ASLI Salah (Gérant).

M2101158

CONSTITUTION

DE SOCIETE



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

HABLA MEDIATION

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
30 rue de l'Amée - 51110 LAVANNES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LAVANNES du 16 août 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.
DENOMINATION : HablaMediation.
SIEGE : 30 rue de l'Amée - 51110 LAVANNES.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Les modes alternatifs de règlement des conflits notamment la médiation civile, commerciale ou sociale, la négociation, la prévention des différends et la gestion des conflits ; les actions de promotion et de sensibilisation à la médiation et aux pratiques de résolution des conflits ; toute prestation de consultant, de coaching, de conseil et de services auprès de toutes entreprises ou particulier ayant un rapport ou non avec les médiations indiquées ci-avant, notamment l'assistance et l'aide au développement de plans internes dans les domaines du management, des ressources humaines, de la stratégie d'entreprise, la recherche de performance, la stratégie commerciale et technique ; l'activité de coaching de vie et toutes prestations de nature à favoriser le développement personnel, individuel et collectif.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Sébastien ROSALES, demeurant 30 rue de l'Amée - 51110 LAVANNES.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2101016



FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

HOLDING CATOLICOT

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
3 route des Hameaux
51120 LES ESSARTS LES SEZANNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 12 août 2021 à LES ESSARTS LES SEZANNE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DENOMINATION SOCIALE : HOLDING CATOLICOT.

SIEGE SOCIAL : 3 route des Hameaux - 51120 LES ESSARTS LES SEZANNE.

OBJET SOCIAL : la propriété, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières et immobilières et de tous autres instruments financiers, coté en bourse ou non cotés français ou étrangers y compris la prise de participation dans toute société civile ou commerciale.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
GERANCE : Monsieur Thierry CATOLICOT, demeurant 3 route des Hameaux - 51120 LES ESSARTS LES SEZANNE.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2101043

SC THIBAUT GILLET

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 1^{er} juillet 2021, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SC.
DENOMINATION : «Thibault GILLET»
SIEGE SOCIAL : 2 rue des Remparts - 51400 BACONNES

OBJET SOCIAL : La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole ou viticole, et la gestion de ces participations et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 5 000 € divisé en 500 parts de 10 €.

Cession de parts sociales : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

GERANCE : Monsieur Thibault GILLET, demeurant Bâtiment 1 - 11 boulevard Lundy - 51100 REIMS, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de Commerce de REIMS

Pour avis : La Gérance.

M2101053



Société d'Avocats
33 rue Dubois Crancé
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

LIGHT2BE

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 16 juillet 2021, est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.
DENOMINATION : Light2be.
CAPITAL : 1.500 € divisé en 1.500 actions de 1 €.

SIEGE SOCIAL : La Neuville - 9 rue en Mémoire des Harkis - 51100 REIMS.

OBJET : L'acquisition, l'administration notamment par voie de location, la gestion de tous immeubles bâtis ou non bâtis qui pourront être acquis ou édifiés par elle et généralement, tous actes et toutes opérations quelconques en tous lieux pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou en faciliter la réalisation pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société et notamment, toute constitution d'hypothèque ou autre sûreté réelle sur les biens sociaux.

DUREE : 99 années.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRESIDENT : Monsieur Vincent BEGNY demeurant 9 rue du Tambour - 51170 SERZY ET PRIN.

DIRECTEUR GENERAL : Madame Julie BERROU demeurant App 131 - 2 rue Louis Blanqui - 44600 ST NAZAIRE.

IMMATRICULATION au R.C.S. de REIMS.

Pour avis

M2101078

SAS «MCJ 51 IMMOBILIER»

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 17/08/2021, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.
DENOMINATION : MCJ 51 IMMOBILIER.
CAPITAL : 3.000 €.

SIEGE : 1 bis rue de Haut - 51510 MATOUQUES.

OBJET : La société a pour objet, en France et dans tous pays :

- Toutes les opérations de marchands de biens ;

- L'achat, la vente et la rénovation de biens immobiliers ;

- La promotion et la commercialisation immobilière ;

- La réalisation d'opérations de lotissement et de vente de terrains lotis ;

- La construction et la reconstruction d'immeuble (travaux de rénovation par le biais de sous-traitants).

DUREE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions consenties par l'associé unique, à titre onéreux ou gratuit s'opèrent librement.

En cas de pluralité d'associés, les actions de la société ne peuvent être cédées à titre onéreux, y compris entre associés, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers (2/3) des associés présents ou représentés.

PRESIDENTE : Mme Milène CAMUS née JACQUINET, demeurant 1 bis rue de Haut - 51510 MATOUQUES.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2101109



Cabinet d'expertise comptable & de commissariat aux comptes
7 rue Louis Néel - 51430 BEZANNES

SCI JOJEKA

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
21 rue des Granges
51110 AUMENANCOURT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUMENANCOURT (Marne) du 8 août 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société Civile Immobilière.
DENOMINATION SOCIALE : JOJEKA.

SIEGE SOCIAL : 21 rue des Granges - 51110 AUMENANCOURT.

OBJET SOCIAL : la propriété, l'acquisition, l'administration, la gestion par bail ou autrement et la cession de biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

CO-GERANCE : Herimanantsao ANDRIANIRINA et Marie Bernardette RASOARINORO, épouse

ANDRIANIRINA demeurant à AUMENANCOURT (51110), 21 rue des Granges.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; pour les autres cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La cogérance.

M2101081



ED2K

ED2K, Société à responsabilité limitée, au capital de 20.000 €. SIEGE SOCIAL : 16 rue du Vivier - 51110 CAUREL. Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CAUREL du 23/06/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DENOMINATION SOCIALE : ED2K.

SIEGE SOCIAL : 16 rue du Vivier - 51110 CAUREL. OBJET SOCIAL : Tous travaux d'installation électrique, dans tous locaux, électricité générale, domotique, climatisation, VMC, câblage informatique. DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 20.000 €.

GERANCE : Monsieur Damien DEVLEESCHAUWER, demeurant 16 rue du Vivier - 51110 CAUREL.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2101127



Office notarial de la Porte de Mars
5 boulevard Désaubeau
51100 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.47.83.36

L'ETRIVAZ

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Antoine BOUQUEMONT, Notaire associé à REIMS (Marne), le 3 août 2021, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : L'ETRIVAZ.

FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 € en numéraire.

SIEGE SOCIAL : REIMS (51100), 1 impasse Lundy.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet, en France et à l'étranger : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location nue ou meublée et la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément. Le tout, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet et susceptibles d'en favoriser le développement. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

DUREE : 99 ans.

GERANCE : Monsieur Christophe DURAND, demeurant à REIMS (51100), 39 rue de Savoie et Madame Martine DURAND, née LEROUX, demeurant à REIMS (51100), 39 rue de Savoie. Les gérants sont nommés sans limitation de durée.

CESSIONS PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à agrément.

R.C.S. : La société sera immatriculée au R.C.S de REIMS.

Pour avis et mention, Maître Antoine BOUQUEMONT, Notaire.

M2101087

VOIRIN ALICE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 19/08/2021, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : VOIRIN Alice.

OBJET SOCIAL : exploitation viticole ; négoce en vins de champagne ; organisation de dégustations et commercialisation de tous vins d'appellation «champagne» et dérivés ; activité de consultant en commerce.

SIEGE SOCIAL : 236 rue de la Liberté - 51530 CRAMANT

CAPITAL : 7.500 €.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

GERANCE : Madame VOIRIN Alice, demeurant 236 rue de la Libération - 51530 CRAMANT.

La gérante.

M2101125

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne



SCI DES PAYS DE FRANCE
Société civile immobilière
au capital de 100 Euros
Siège social :
27 rue des Maraichers - 51500 TAISSY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 02/08/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DENOMINATION SOCIALE : SCI DES PAYS DE FRANCE.
SIEGE SOCIAL : 27 rue des Maraichers - 51500 TAISSY.
OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, la mise en location et plus généralement toute activité immobilière non réglementée.
DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GERANCE : Monsieur Laurent KACK KACK, né le 19/08/1973 à REIMS, demeurant 27 rue des Maraichers - 51500 TAISSY.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :
- agrément requis dans tous les cas ;
- agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2101093

OFFICE NOTARIAL CLOVIS
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

LES DAB'S

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Patricia BOUCOTON-JOLY notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis, le 19 août 2021, il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION SOCIALE : LES DAB'S.
FORME : Société civile immobilière.
CAPITAL SOCIAL : 2.000,00 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire.
SIEGE SOCIAL : REIMS (51100), 9 rue Saint-Jean Césarée.
OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, l'occupation à titre gratuit par les gérants, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
DUREE : 99 ans.
GERANTS NOMMES POUR UNE DUREE ILLIMITEE : Eric et Brigitte DABANCCOURT demeurant ensemble à REIMS (51100), 9 rue Saint-Jean Césarée.
PARTS SOCIALES : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Immatriculation au R.C.S de REIMS.
Pour avis et mention.
M2101139

OFFICE NOTARIAL CLOVIS
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

SCEV FERNAND THILL

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Chantal THIBAUT, Notaire à REIMS (51), 15 rue Clovis, le 4 août 2021, il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION SOCIALE : SCEV FERNAND THILL.
FORME : Société civile.
CAPITAL SOCIAL : 1.370.000,00 €.
APPORTS : Biens immobiliers à usage d'habitation ou professionnel, matériels, plantations, titres-participation, stocks, actif circulant, numéraire, emprunts et passifs divers.
SIEGE SOCIAL : VERZY (51380) 10, rue Fresnet Rémi Pascal
OBJET SOCIAL : L'acquisition, la prise à bail de tous biens viticoles.
DUREE : 99 ans.
GERANT NOMME POUR UNE DUREE ILLIMITEE : Mme Marie-Thérèse THILL, dt à VERZY (51), 10 rue Fresnet Rémi Pascal.
PARTS SOCIALES : Libres entre associés. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Immatriculation au R.C.S de REIMS
Pour avis et mention.
M2101152



LE RELAIS DU VIGNERON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BLANCS-COTEAUX (51130) du 10 août 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée.
DENOMINATION : LE RELAIS DU VIGNERON. SIEGE : 10 rue de l'Eglise, Vertus - 51130 BLANCS-COTEAUX. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. CAPITAL : 40.000 €. OBJET PRINCIPAL : La création, l'acquisition, l'exploitation par tous moyens de tous fonds de commerce d'hôtellerie et restauration, services traiteur, achat de produits alimentaires et artisanaux, vente de ces produits et de tous objets ou services pouvant se rapporter à cette activité ; La mise à disposition et la location de salles de réception, de conférence, de séminaire et autres activités de location annexes ou connexes à l'activité susvisée ; Le développement des objets susvisés par tous moyens, et notamment la franchise, et l'exercice des prestations liées au statut de franchiseur. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre. AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. PRESIDENT : Stéphane HERREGODS, demeurant 10 rue de l'Eglise, Vertus - 51130 BLANCS-COTEAUX. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : Le président.
M2101110

SELARL DE MACHAULT

Avis de constitution

Suivant acte sous seings privés en date du 13 juillet 2021 a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION SOCIALE : SELARL DE MACHAULT.
FORME : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée.
CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 €, constitué exclusivement d'apport en numéraire.
SIEGE : REIMS (51100), 9 rue Guillaume de Machault.
OBJET : l'exercice seul ou en commun de la profession de chirurgien-dentiste, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.
DUREE : 99 ans.
GERANT NOMME POUR UNE DUREE ILLIMITEE : Madame Léonie LAMBERT, demeurant à VILLE-DOMMANGE (51390), 7 rue de l'Eglise.
CESSION DE PARTS SOCIALES : toute cession ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés donné à la majorité des trois quarts (3/4) des porteurs de parts exerçant la profession au sein de la société.
IMMATRICULATION : au RCS de REIMS (Marne).
Pour avis et mention : La gérance.
M2101106

«TOQUE SHOW»

Avis est donné de la constitution de la société à responsabilité limitée, «TOQUE SHOW», par acte sous seing privé à REIMS (51100), en date du 28 juillet 2021.
OBJET : La société continue d'avoir pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :
- principalement, l'achat, vente de denrées alimentaires préparées, sans stockage sur place, en demi-gros et dans le cadre de la fourniture de prestation d'organisation de réceptions, manifestations et événements publics ou privés ;
- et, généralement toutes opérations de quelque nature que ce soit se rattachant à l'objet social ci-dessus ;
- la prise de participation au capital de sociétés existantes ou nouvelles, l'acquisition et la cession de tous titres de capital, parts sociales ou droits sociaux, de toutes valeurs mobilières, titres de placements et instruments financiers pouvant se rattacher directement ou indirectement à son activité principale ;
- l'administration, la gestion, le contrôle de ces participations et entreprises qui en dépendent ;
- la gestion des dotations qui lui sont confiées ;
- la mise en œuvre de la politique générale du groupe ainsi formé et de l'animer en participant activement à la définition de ses objectifs ;
- les prestations administratives, comptables et financières à toutes sociétés du groupe ;
- le cas échéant, toutes opérations de financement, de prêt et gestion de trésorerie aux sociétés du groupe dans les conditions définies à l'article L 511-7-3 du Code Monétaire et Financier.
Et plus généralement, les opérations de toute nature (industrielles, commerciales, financières, mobilières, immobilières...) pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social ou à tous objets similaires ou connexes et contribuant à sa réalisation.
DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des sociétés.
SIEGE SOCIAL : 5 rue Bertrand de Mun - 51100 REIMS.
COGERANTS :
- Monsieur BOURGUIGNON Pierre, demeurant 9 place de la Mairie à Pouillon (51220) ;
- Monsieur TRONEL Frédéric, demeurant 31 avenue Jean Jaurès à REIMS (51100).
CAPITAL : Quatre mille (4.000) Euros.
IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (51).
Pour unique insertion : Le gérant.
M2101144



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes CROZAT, PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

GFR DES BOYERS

ACTE CONSTITUTIF : Acte reçu par Me Hubert CROZAT, Notaire associé à GUEUX, Marne, le 13 août 2021.

FORME : Société civile régie par les articles L 322-1 et suivants du code rural et spécialement les articles L 322-22 à L 322-24 dudit code, par l'article L 241-3 du code forestier, ainsi que les chapitres I et II du titre IX du livre III du code civil.
DENOMINATION SOCIALE : GROUPEMENT FONCIER RURAL DES BOYERS.
OBJET : Rassembler et gérer des immeubles à usage agricole, viticole et forestier, et généralement toutes obligations quelconques pouvant se rattacher à cet objet, ou en dérivant normalement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement et qu'elles respectent la législation applicable aux groupements fonciers ruraux. Interdiction est faite à la société, d'exploiter en faire-valoir direct les biens agricoles et viticoles dépendant de son patrimoine qu'il est, par suite, obligé de donner à bail rural soumis au statut du fermage et du métayage ; les baux dont s'agit devant obligatoirement être régis par les dispositions des articles L 416-1 et suivants du code rural, relatives aux baux à long terme.
SIEGE SOCIAL : 2 rue du Montceau - 51390 ROSNAY.
DUREE : 20 ans à compter de son immatriculation.
CAPITAL : Trois cent soixante-dix-sept mille Euros (377.000,00 €) en numéraire.
CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Les parts sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession doit faire l'objet d'un agrément par les associés.
GERANTS :
- Monsieur Christophe SAUVAGE, demeurant à ROSNAY (51390), 2 rue du Montceau ;
- Monsieur Thierry PROMSY, demeurant à GUEUX (51390), 43 avenue Madame Eugène Roederer.
IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : Me Hubert CROZAT, Notaire.
M2101150

ZAHNARZT

Avis de constitution

Suivant acte sous seings privés en date du 17 août 2021 a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION SOCIALE : ZAHNARZT.
FORME : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée.
CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 €, constitué exclusivement d'apport en numéraire.
SIEGE : REIMS (51100), 9 rue Guillaume de Machault.
OBJET : l'exercice seul ou en commun de la profession de chirurgien-dentiste, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.
DUREE : 99 ans.
GERANT NOMME POUR UNE DUREE ILLIMITEE : Monsieur Bertrand ALLEMAND, demeurant à REIMS (51100), 65 rue Cérés.
CESSION DE PARTS SOCIALES : toute cession ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés donné à la majorité des trois quarts (3/4) des porteurs de parts exerçant la profession au sein de la société.
IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS (Marne).
Pour avis et mention : La gérance.
M2101107



Cabinet Arnaud COLSON
EXPERT COMPTABLE
PA du Pré Moinot, Rue des minières
52100 Saint-Dizier

LIBRECOMM

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à MONTMIRAIL en date du 19/08/2021, il a été constituée une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : LIBRECOMM.
SIEGE SOCIAL : 25 place Rémy Petit - MONTMIRAIL (51210).
OBJET : agence de communication et de marketing sur tous supports.
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 1.000 €.
PRESIDENT : Monsieur Mathieu BERSOT, demeurant 15 chemin du Rû Grivas - HUMBECCOURT (Haute Marne).
DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Arnaud BOURDON, demeurant 21 rue de Roussat - MONTMIRAIL (Marne).
IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : Le président.
M2101136

MODIFICATION DE STATUTS

LA HAUBETTE POIDS LOURDS

L'AGO du 07/09/2020 de la SAS LA HAUBETTE POIDS LOURDS, capital : 510.000 €, siège social : 51100 REIMS, 20 bd du Val de Vesle, R.C.S. REIMS 335 881 439, a constaté que le mandat de commissaire aux comptes de M. Nicolas DESORME sera poursuivi par la SAS AUDIT LITTORAL, capital : 1.000 €, siège : 62500 SAINT OMER, 171 bis rue de Therouane, R.C.S. BOULOGNE SUR MER 883 849 705 à compter du 07/09/2020.
Elle a constaté le changement d'adresse de la société AUDIT ET CONSEIL DS, commissaire aux comptes suppléant, le siège étant désormais fixé au 171 B rue de Therouane à 62500 SAINT OMER au lieu du 171 rue de Therouane à 62500 SAINT OMER.
M2101059

DG CONSULTING

DG CONSULTING, SAS à associé unique au capital de 100 €, siège social : 8 rue Lesage - 51100 REIMS, 881 681 241 R.C.S. REIMS. Aux termes d'une décision extraordinaire de l'associé unique du 22/07/21, il résulte que l'objet social de la société a été étendu, à compter de ce jour, aux activités suivantes : « Toutes prestations de services et conseil en systèmes et logiciels informatiques, et vente de tous biens annexes à cette activité. Développement, exploitation et vente de programmes, applications et sites internet ; Le conseil en organisation, conseil en stratégie et management, la mise en relation d'entreprises et l'apport d'affaires ; La participation financière, industrielle ou commerciale par voie de création de sociétés nouvelles, réception d'apport de titres ou de numéraires, apports, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, prise en gestion, association en participation ou autrement ; La gestion de son patrimoine propre et de ses actifs immobiliers, acquisition de biens ou droits immobiliers, et toutes activités accessoires ou complémentaires. » L'article 2 des statuts a été modifié.
R.C.S. REIMS.
Pour avis : Le président.
M2100534

Maître Xavier PREZ
Avocat au Barreau de REIMS
7 rue Thiers - 51100 REIMS

NC&CO

SAS au capital de 1.000 Euros
8 rue Daniel Berger - 51100 REIMS
837 712 454 R.C.S. Reims

Avis de démission

Par décision du Président en date du 13 août 2021, a été pris acte de la démission de Monsieur Charlie BUCKMANN à effet du 29 juillet 2021, non remplacé.
Pour avis : Le Président.
M2101048

Maître Xavier PREZ
Avocat au Barreau de REIMS
7 rue Thiers - 51100 REIMS

SARL DERI

SARL au capital de 1.000 Euros
9 boulevard du Général Leclerc
51100 REIMS
842 844 706 R.C.S. Reims

Avis de démission

Par décision de l'associé unique en date du 13 août 2021, a été pris acte de la démission de Monsieur RIGAUT Jérôme de ses fonctions de Co-gérant à effet du 29 juillet 2021, non remplacé.
Pour avis : Le Gérant.
M2101049



FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

SCI D'ORLEANS

Société civile immobilière
au capital de 300 Euros
Siège social :
347 rue Saint Fiacre
51120 SEZANNE
429 840 101 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juillet 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 347 rue Saint Fiacre - 51120 SEZANNE au 10 rue de Verdun 85800 ST GILLES CROIX DE VIE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2101058



HOLDING MARS

EURL au capital de 1.000 Euros
Siège social :
24 rue de Mars - 51100 Reims
895 058 253 R.C.S. de Reims

Le 28/06/2021, l'associé unique a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 1.000 €, à 41.000 €. Modification au R.C.S. de REIMS.
M2101060

RELATION CLIENTS

FLORA DURVILLE
TÉL. : 03.26.08.38.29
relationclient.pamb
@forumeco.com

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne



42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

AGENCEMENT - MENUISERIES - SERVICES - AMS10

Société à responsabilité limitée
au capital de 25.000 Euros
Siège social :
51260 SAINT JUST SAUVAGE
31 rue Emile Zola
R.C.S. Reims 497 710 749

Par décision du 10 août 2021,
l'associé unique a décidé à compter du
10 août 2021 :

- la transformation de la société
en société par actions simplifiée
unipersonnelle ;

- la modification de la dénomination
sociale qui devient THOMMELIN
AGENCEMENT MENUISERIE
SERVICES, par abréviation AMS10.

Cette décision entraîne la modification
des mentions ci-après qui sont frappées
de caducité :

FORME :
ACIENNE MENTION : Société à
responsabilité limitée.

NOUVELLE MENTION : Société par
actions simplifiée.

DENOMINATION :
ANCIENNE MENTION :
AGENCEMENT MENUISERIES
SERVICES, par abréviation AMS10.

NOUVELLE MENTION : THOMMELIN
AGENCEMENT MENUISERIE
SERVICES, par abréviation AMS10.

ADMINISTRATION :
ANCIENNE MENTION :
GERANT : Monsieur Thierry
THOMMELIN, demeurant 229 rue
Aristide Briand - 10100 ROMILLY SUR
SEINE.

NOUVELLE MENTION :
PRESIDENT : Monsieur Thierry
THOMMELIN, demeurant 229 rue
Aristide Briand - 10100 ROMILLY SUR
SEINE.

Mention sera faite au R.C.S. de
REIMS.

Pour avis :
M2101099

EARL «PATRICE LEMAIRE»

Capital social : 94.500 Euros
Siège social :
9 rue de la Croix Saint Jean
51480 BOURSAULT
R.C.S. Reims 539 358 218

Aux termes de l'assemblée
générale extraordinaire du 26 juillet
2021, Monsieur Aurélien LEMAIRE,
demeurant 9 rue de la Croix Saint Jean
- 51480 BOURSAULT, a été nommé
cogérant pour une durée illimitée.
Monsieur Patrice LEMAIRE, cogérant
demeure désormais 11 rue des Prés,
MONTVOISIN - 51480 OEUILLY.

Pour avis : La gérance.

M2101146

SCER «LE VILLAGE»

Capital social : 5.600 Euros
Siège social :
1 route des Tuileries
51260 LA CELLE SOUS
CHANTEMERLE
R.C.S. Reims 780 364 204

Par décision de l'assemblée
générale extraordinaire du 15/06/2021,
les associés ont décidé des points
suivants, à compter du 15/06/2021 :

- Retrait de Madame Virginie
LAMBERT, de la gérance ;

- Retrait de Madame Elise PEUVRIER
née AGUTTE, de la gérance ;

- Nomination de Monsieur Gaël
DEKEYNE, demeurant 16 rue de la
Gare - 51260 ANGLURE, en qualité de
cogérant ;

- Nomination de Monsieur Baptiste
DEKEYNE, demeurant 29 route
du Champagne - 51260 LA CELLE
SOUS CHANTEMERLE, en qualité de
cogérant.

Pour avis : La gérance.

M2101065

SCEA PARJOUET - LES VALMEES

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 621.839,54 Euros
Siège social :
4 Rue Saint Hilaire
51240 MOIVRE
400 772 711
R.C.S. Chalons En Champagne

Suivant délibération de l'AGE
du 23 juillet 2021, Madame Céline
PARJOUET épouse ROBERT,
demeurant 3, Rue Saint Hilaire 51240
MOIVRE, a été nommée au poste de
cogérante de la société.

La cogérance de la Société sera
dorénavant assurée par Madame
Céline PARJOUET-ROBERT et
Monsieur Michel PARJOUET.

L'inscription modification sera
demandée auprès du greffe du T.C. de
CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis :
La gérance.

M2101067

SCEV «LES CRAIES»

Société civile d'exploitation Viticole
Capital social : 1.000 Euros
Siège social :
52 rue du Général Abbé
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
R.C.S. de Châlons en Champagne
N° 851 154 427

Aux termes d'une assemblée
générale extraordinaire en date du 27
juillet 2021, la collectivité des associés
a agréé à compter du même jour :

- la démission de Monsieur Christian
POREAUX de ses fonctions de gérant
de la société, à compter du 1^{er} octobre
2021 ;

- la nomination de Monsieur Adrien
POREAUX, né le 27 janvier 1988 à
SURESNES (92150), de nationalité
française, demeurant 7B, Chemin
de la Borie - 07200 SAINT SERVIN,
aux fonctions de gérant sans limitation
de durée, à compter du 1^{er} octobre
2021.

La gérance :
Pour avis.

M2101079



Office notarial de la Porte de Mars
5 boulevard Désaubeau
51100 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.47.83.36

MG

Société civile immobilière
Capital : 1.000,00 Euros
Siège :
BOURGOGNE (51110)
43 rue de la Libération
R.C.S. Reims 789 554 730

Transfert de siège social et modification de la gérance

Aux termes d'une délibération du 10
août 2021, l'assemblée générale des
associés a décidé :

- de transférer le siège social de la
société de BOURGOGNE (51110), 43
rue de la Libération à REIMS (51100),
126 rue Emile Zola à compter du même
jour, et de modifier en conséquence
l'article 3 des statuts ;

- de nommer Madame Marion
GODIMUS, demeurant à REIMS
(51100), 5 rue Noël, en qualité de
cogérant de la société à compter
du même jour pour une durée
indéterminée.

Le dépôt légal sera effectué au greffe
du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis :
La gérance.

M2101086

EARL DU BUISSON BLANC

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Capital social : 83.400 Euros
Siège social :
BROUSSY LE PETIT
51230 BROUSSY LE PETIT
R.C.S. de Reims 412 812 455

Aux termes d'une assemblée
générale extraordinaire en date du
10 juin 2021, la collectivité des associés
a agréé à compter du même jour :

- La démission de Monsieur
Philippe MATHIEU de ses
fonctions de gérant de la société ;

- La nomination de Monsieur
Thomas LEFEVRE, né le 26 mars
1985 à MONTMIRAIL (51), de
nationalité française, demeurant 6
impasse du Bas Courtils - 51310
NEUVY, aux fonctions de gérant
sans limitation de durée ;

- Le changement de
dénomination sociale de la
société, initialement dénommée
«EARL DU BUISSON BLANC»,
pour la dénommer «DU BUISSON
BLANC» ;

- La transformation de la société
en société civile d'exploitation
agricole, sans que cela entraîne la
création d'un être moral nouveau.

Cette modification entraîne
la publication des mentions
suivantes :

ANCIENNE MENTION :
Exploitation agricole à
responsabilité limitée.

NOUVELLE MENTION : Société
civile d'exploitation agricole.

Le transfert du siège social de la
société au 6 impasse du Bas Courtils
- 51310 NEUVY.

Pour avis :
La gérance.

M2101080

SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE ET VITICOLE LONCLAS- ARNOULT

Société civile d'exploitation
agricole et viticole
Capital social : 228.200 Euros
Siège social :
44 rue de Vavray
51300 BASSUET
R.C.S. de Chalons En Champagne
N° 479 671 760

Aux termes d'une assemblée
générale extraordinaire en date du 22
juin 2021, la collectivité des associés
a agréé à compter du même jour,
la réduction du capital social,
initialement fixé à la somme de
deux cent vingt-huit mille deux cents
Euros (228.200 €), d'une somme
de soixante dix-sept mille neuf cent
quatre-vingt-dix euros (77.990 €),
pour le porter à la somme de cent
cinquante mille deux cent dix Euros
(150.210 €).

La gérance :
Pour avis.

M2101138

NICOLETTA REIMS

SARL
au capital de 306.560 Euros
Siège social :
51100 REIMS
5 rue André F J RIEG
511 664 823 R.C.S. Reims
SIRET : 511 664 823 00032

L'associé unique, par décisions du
21 juin 2021, a pris acte de la fin des
mandats du commissaire aux comptes
titulaire de la société FIDUGEC et du
commissaire aux comptes suppléant
de M. Grégory MOUSSE, et a
nommé la société SLB AUDIT, siège
à 57100 THIONVILLE, 5 Boucle du
Val Marie, R.C.S. THIONVILLE 352
442 966, commissaire aux comptes de
la société à compter dudit jour.

Pour avis.

M2101104



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX Mes CROZAT, PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT

23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

C.L.J.

Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
31 rue Bazin - 51100 REIMS
833 712 516 R.C.S. Reims

Aux termes d'une assemblée
générale extraordinaire en date du 4
janvier 2021, les associés ont décidé
de transférer le siège social de la
société de REIMS (51100), 31 Rue
Bazin pour le fixer à BREUIL SUR
VESLE (51140), 9, Le Petit Pont, et ce
à compter du même jour et de modifier
en conséquence l'article 5 des statuts.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour insertion :
Me Hubert CROZAT, Notaire.

M2101112



FCN Epernay

2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

MASSIRA

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
2 chemin de Châlons
51510 FAGNIÈRES
R.C.S. Châlons en Champagne
828 728 618

Avis de modification

Aux termes d'une décision en date du
2 juin 2021, l'associée unique a décidé :
D'étendre l'objet social aux activités de
transport routier léger de marchandises
et de modifier en conséquence l'article
2 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2101122

L'AGENDA MEDICAL

Société par actions simplifiée
au capital de 720.000 Euros
Siège social :
89 rue Ernest Renan - 51100 REIMS
453 227 498 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en
date du 9 août 2021, le président
décide de transférer le siège social de
REIMS (51100), 89 rue Ernest Renan à
REIMS (51100), 19/21 rue Denis Papin,
à compter de ce jour et de modifier en
conséquence l'article 4 des statuts.

L'inscription modificative de la société
sera effectuée au R.C.S. de REIMS (51).
Pour avis : Le président.

M2101145

FORBO SARLINO

SAS au capital 6.415.500 Euros
Siège social :
63 rue Gosset - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 335 480 414

Par décision de l'assemblée générale
extraordinaire en date du 16 août 2021,
il a été pris acte d'étendre l'objet social
de la société à compter du 16/08/2021
à : La réalisation, dans ses Centres de
Formation, des activités de formation
auprès des apprenants et des apprentis
Soliers/Solrières.

L'article 3 objet des statuts a été
modifié en conséquence.

Le dépôt légal des statuts sera
effectué au Registre du Commerce et
des Sociétés de REIMS.

Pour avis et mention.

M2101124

EARL «CAGNON»

Capital social : 11.100 Euros
Siège social :
10 Grande Rue - 51240 SONGY
R.C.S. Châlons en Champagne
334 872 462

Avis de transformation

L'Assemblée Générale Extraordinaire
du 01/05/2021 a décidé de transformer
l'EARL «CAGNON» en société civile
d'exploitation agricole (SCEA) dont les
caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCEA.
DENOMINATION : «CAGNON».
DUREE : 99 années, terme fixé au
19/02/2085.

SIEGE SOCIAL : 10 Grande rue -
51240 SONGY.

OBJET : La société a pour objet
l'exercice d'une activité agricole au
sens de l'article L.311-1 du Code rural
et de la pêche maritime.

CAPITAL SOCIAL : 11.100 €.

GERANCE : Monsieur Jean-
Christophe CAGNON, demeurant 10
Grande Rue - 51240 SONGY.

CESSION DE PARTS SOCIALES :
Libre aux coassociés. Toute autre
cession est soumise à l'agrément des
associés, donné par décision collective
extraordinaire prise à la majorité des
3/4 des voix exprimées.

Pour avis : La gérance.

M2101134

DES DEUX FRERES

SCI au capital de 13.110,61 Euros
Siège social :
80 rue de la gare - 51140 MUIZON
408 133 031 R.C.S. Reims

Suivant décision de l'assemblée
générale extraordinaire du 05/07/2021,
il a été décidé de transférer le siège
social au 4 rue de Marzelle - 51140
TRIGNY à compter du 05/07/2021.

Mention sera faite au R.C.S. de
REIMS.

M2101131

WINCH CONSEIL DEVELOPPEMENT

SARL au capital de 3.000 Euros
Siège social :
3 rue Saint Rémi, ZA Les Vianneries
51370 LES MESNEUX
833 350 424 R.C.S. de REIMS

En date du 18/08/2021, le gérant
a décidé de transférer le siège social
de la société 29 rue de Suler - 29750
LOCTUDY, à compter du 18/08/2021.
Radiation au R.C.S. de REIMS
et réimmatriculation au R.C.S. de
QUIMPER.

M2101117

MLC

SARL au capital de 5.000 Euros
Siège social :
8 rue de Reims - 51600 AUBERIVE
840 074 157 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en
date du 01/05/2021, la collectivité
des associés a nommé en qualité
de cogérant Monsieur Jean-Philippe
SEVRIN, demeurant 1 rue Saint Martin
- 51490 SAINT HILAIRE LE PETIT,
pour une durée illimitée à compter du
1/05/2021.

M2101118

AGROMI

Société par actions simplifiée
au capital de 160.000 €
Siège social : 51400 SEPT SAULX
RCS Reims B 392 829 255

En date du 30 juin 2021, l'associé
unique de la S.A.S. AGROMI a
constaté la démission de Mr Christian
AMELOOT, commissaire aux comptes
suppléant et nommé en remplacement
la SARL CBA, représenté par Mr Alain
CHAVANCE, gérant pour la durée du
mandat restant à courir, soit jusqu'au
31 mars 2024.

Le dépôt légal sera effectué
au GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE de REIMS.

M2101147

ABONNEZ
VOUS 40€/an

SAS LHT RENOV

SAS au capital de 5.000 Euros
Siège :
25 rue Ponsardin - 51100 REIMS
Siren : 892 593 955 R.C.S Reims

Le 3 juin 2021 l'AGE a décidé de :
Prendre pour nouvelle raison sociale :
INOBAT ECO 51.

Pour avis : La gérance.

M2101157

DE DERRIERE LE CHATEAU

GFA au capital de 4.547.200 Euros
Siège social :
80 rue de la gare - 51140 MUIZON
838 227 965 R.C.S. Reims

Suivant décision de l'assemblée
générale extraordinaire du 05/07/2021,
il a été décidé de transférer le siège
social au 4 rue de Marzelle - 51140
TRIGNY à compter du 05/07/2021.

Mention sera faite au R.C.S. de
REIMS.

M2101130

DISSOLUTION

DE SOCIETE



FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318

51688 REIMS CEDEX 2

Tél. : 03.26.09.24.66

COUSIN ET FILS

Société à responsabilité limitée en
liquidation
au capital de 16.000 Euros
Siège social et de liquidation :
11 Grande Rue - 51390 JOUY LES
REIMS
323 447 961 R.C.S. Reims

Suivant décision du 9 août 2021,
l'AGE a décidé la dissolution anticipée
de la société à compter du même
jour et sa mise en liquidation amiable
sous le régime conventionnel dans les
conditions prévues par les statuts et les
délibérations de ladite assemblée. Elle
a nommé comme liquidatrice Madame
Jeannine COUSIN, demeurant 11
Grande Rue - 51390 JOUY LES REIMS,
pour toute la durée de la liquidation,
avec les pouvoirs les plus étendus
tels que déterminés par la loi et les
statuts pour procéder aux opérations
de liquidation, réaliser l'actif, acquitter
le passif, et l'a autorisé à continuer
les affaires en cours et à en engager
de nouvelles pour les besoins de la
liquidation. Le siège de la liquidation est
fixé au 11 Grande Rue - 51390 JOUY
LES REIMS. C'est à cette adresse
que la correspondance devra être
envoyée et que les actes et documents
concernant la liquidation devront être
notifiés. Les actes et pièces relatifs à
la liquidation seront déposés au greffe
du tribunal de commerce de REIMS, en
annexe au R.C.S.

Pour avis : Le liquidateur.
M2100960

EARL DU BOIS SAINT PIERRE

Société civile agricole
au capital social de 42.900 Euros
24 rue des Templiers
51400 DAMPIERRE AU TEMPLE
395 290 745
R.C.S. Châlons en Champagne

Par AGE du 01/08/2021, il a été
décidé de dissoudre la société à
compter du 01/09/2021 et d'ouvrir une
période liquidation.

Madame ESTIENNE-VIGNERON
Annie, demeurant 24 rue des Templiers
à DAMPIERRE AU TEMPLE (51) a reçu
tous pouvoirs en qualité de liquidateur
afin de procéder aux opérations de
liquidation. Le siège de la liquidation
reste fixé au siège actuel de la société.

Le liquidateur.

M2101084

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne



FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

LE CHAPON FIN

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 40.000 Euros
Siège social :
2 place Mendès - France
et 26 rue Gambetta - 51200 ÉPERNAY
Siège de liquidation :
7 Chemin du Montcetz -
51160 AVENAY VAL D'OR
R.C.S. Reims 319 114 807

Avis de dissolution anticipée

Aux termes d'une décision en date du 27 mai 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Denis MERCIER, demeurant : 7 chemin du Montcetz - 51160 AVENAY VAL D'OR, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 7 chemin du Montcetz - 51160 AVENAY VAL D'OR. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2101070

CHARDONNET

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
21 rue Croix Gilles
51110 BOURGOGNE (Marne)
503 204 422 R.C.S. Reims

L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 31/07/2021 la dissolution anticipée de la société à compter du 31/07/2021 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Monsieur Franck CHARDONNET, demeurant à BOURGOGNE (Marne) 21 rue Croix Gilles, a été nommé comme liquidateur, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à BOURGOGNE (Marne) 21 rue Croix Gilles.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis, le liquidateur.
M2101077

DU TULPIER

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 46.000 euros
Siège social :
13 rue Pierre Salmon
51430 BEZANNES (Marne)
482 180 197 R.C.S. Reims

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31/05/2021, il résulte que :

La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 31 mai 2021 suivi de sa mise en liquidation.

A été nommé comme liquidateur : Monsieur BRUNO HERAUD, demeurant à BEZANNES (Marne), 11 rue Pierre Salmon.

a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à BEZANNES (Marne), 13 rue Pierre Salmon.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : le liquidateur.
M2101071

DU TULPIER

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 46.000 Euros
Siège social :
13 rue Pierre Salmon
51430 BEZANNES (Marne)
482 180 197 R.C.S. Reims

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31/05/2021, il résulte que :

La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 31 mai 2021 suivi de sa mise en liquidation.

A été nommé comme liquidateur : Monsieur BRUNO HERAUD, demeurant à BEZANNES (Marne), 11 rue Pierre Salmon.

a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à BEZANNES (Marne), 13 rue Pierre Salmon.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : le liquidateur.
M2101072

EURL MANON

EURL au capital de 18.000 Euros
Siège social :
11 cours Jean Baptiste Langlet
51100 REIMS
752 498 139 R.C.S. de Reims

L'AGE du 01/08/2021 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. JEAN MANON, demeurant 73 rue Michel Ange - 51100 REIMS, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

Modification au R.C.S. de REIMS.
M2101160

FUSION

ALPHA SANTE SERVICE

SAS au capital de 586 567 euros
Siège social :
82 bis Boulevard Wilson
51100 REIMS
R.C.S. Reims 440 099 943

L'AGE en date du 01/08/2021, a :

- Approuvé le projet de fusion en date du 30/04/2021, aux termes duquel la société AISNE MEDICAL SERVICE, SAS au capital de 187.500, dont le siège social 5 rue Porte de Crouy - 02200 SOISSONS, R.C.S. SOISSONS 484 917 59, a fait apport, à titre de fusion, à la société ALPHA SANTE SERVICE de la totalité de son actif évalué à 1.428.726 €, à charge de la totalité de son passif évalué à 586.726 €, la valeur nette des apports s'étant donc élevée à 842.000 €, la prime de fusion s'élève globalement à 692.337 €. La fusion est devenue définitive avec effet rétroactif le 1^{er} décembre 2020.

La société AISNE MEDICAL SERVICE, se trouve dissoute à cette date de plein droit du fait de la fusion.

- Décidé, pour rémunérer cet apport, d'augmenter son capital d'un montant de 149 663 euros pour le porter de 586 567 euros à 736 230 euros, par la création de 149 663 actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro chacune. En conséquence les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Ancienne mention est devenue caduque : Le capital social est fixé à la somme de 586 567 euros. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de 736.230 €.

R.C.S. REIMS.

Pour avis.
M2101148

POURSUITE D'ACTIVITE

SAS « CERAMIQUE CREATION »

Société par actions simplifiées
au capital de 100 Euros
Siège social :
3 rue de la Fauvette - 51200
EPERNAY
R.C.S. Reims 848 102 364

Suivant décision de l'associé unique du 30 juin 2021, il a été décidé, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis, le représentant légal.
M2101073

SAS MIRIFIQUE COSMETICS

Société par actions simplifiée
au capital de 12.000 Euros
11 Galerie Condorcet - 51100 REIMS
879 131 274 R.C.S. Reims

Suivant PVAGE du 28/07/2021, les actionnaires, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.225-48 du code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS (51).

Pour avis : Le président.
M2101096



MY SWEET SPA

SASU au capital de 1.000 €
Siège social :
8 esplanade Paul Cezanne - 51100
Reims
888 433 786 R.C.S. de Reims

L'AGE du 02/08/2021 a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Dépôt au R.C.S. de REIMS.
M2101116

CLOTURE

DE LIQUIDATION

CONSEILS ASSISTANCES ECONOMIES BTP

SAS société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 2.000,00 Euros
Siège social :
42 rue Sainte Eulalie
51210 CORROBERT
832 325 377 R.C.S. Reims

L'AGO du 31/07/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter du 31/07/2021.

Mention au R.C.S. de REIMS.
M2101141

EURL MANON

EURL au capital de 18.000 Euros
Siège social :
11 cours Jean Baptiste Langlet
51100 Reims
752 498 139 R.C.S. de Reims

L'AGE du 01/08/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. JEAN MANON, demeurant 73 RUE MICHEL ANGE, 51100 Reims pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Reims.

Radiation au R.C.S. de REIMS.
M2101039



CDH

SARL au capital de 4.000 Euros
Siège social :
9 avenue du Général de Gaulle
51510 FAGNIÈRES
821 077 666
R.C.S. de Châlons en Champagne

L'AGO du 09/08/2021 a approuvé les comptes de liquidation clos au 30/06/2021, donné quitus au liquidateur, M. HENDRYCKS Claude, demeurant 38 La Grande Rue - 02130 COURMONT pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Radiation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2101111

VOITURE SERVICE

Voiture Service, SASU en liquidation au capital de 1.500 €, siège social : 2 rue Joseph Haydn - 51100 REIMS, R.C.S. 831 398 201 REIMS. Aux termes d'une décision en date du 20/05/2021, le président a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 20/05/2021. Radiation au R.C.S. REIMS.
M2101153

EARL « BROCHOT-LEFEVRE »

Société en cours de liquidation
Capital social : 18.000 Euros
Siège social :
Ferme d'En Bas
51310 JOISELLE
R.C.S. Reims 487 749 632

Aux termes d'une délibération en date du 01/07/2021, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et l'a déchargée de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis :
La liquidatrice.
M2101154

AVIS DIVERS

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

CHALONS EN CHAMPAGNE :
APPARTEMENT :
- 9 RUE SAINT DOMINIQUE - lot 399 - T3 - 1 chambre - 67,29 m² carrez - DPE : C - 73 500 € - réf : ER.19294

Renseignements : 07 86 50 25 49

Vente ouverte à titre de résidence principale. Visites sur RDV, renseignements et dépôt des dossiers complets en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la dernière annonce légale. Remise des offres : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources. Les délais de remise de offres, priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources relèvent de de l'article L443-11 et suivants du CCH. Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

M2101082

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS :
APPARTEMENT : 1 allée Claude Monet - Lot 18 - T4 - 2 chambres - 77,85 m² environ - 3 étage - cave et parking en extérieur lot à définir - DPE : C - 133.000 € - réf : ER.11488

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Vente ouverte à titre de résidence principale. Visites sur RDV, renseignements et dépôt des dossiers complets en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la dernière annonce légale. Remise des offres : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources. Les délais de remise de offres, priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources relèvent de de l'article L443-11 et suivants du CCH. Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

M2101098

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS :
APPARTEMENT : 81 rue de Louvois - lot 34 - T3 - 2 chambres - 58,70 m² carrez - cave et parking - DPE : E - 92.600 € - réf : ER.00826

TINQUEUX :
MAISON : 11 rue du Marilhou - T4 - 3 chambres - 82 m² - Garage attenant - DPE : E - 176.500 € - réf : ER.15641- Renseignements : 07.85.64.76.66.

Vente ouverte à titre de résidence principale. Visites sur RDV, renseignements et dépôt des dossiers complets en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la dernière annonce légale. Remise des offres : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources. Les délais de remise de offres, priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources relèvent de de l'article L443-11 et suivants du CCH. Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

M2101113

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. MIGNON DANIEL décédé le 22/11/2018 à REIMS (51) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808058304/JD.
M2101021

SUCCESSION VACANTE

Par décision du T.J de REIMS en date du 17/06/2021 la directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme JOBIN divorcée MALOTET Annie, Paulette décédée le 05/02/2021 à AY (51). Réf. 0808075036. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2101027

SUCCESSION VACANTE

Par décision du T.J de REIMS en date du 07/04/2021 la Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. HELLAL Larbi décédé le 20/07/2020 à REIMS (51). Réf. 0808075037. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2101028

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de Mme NIDERKORN JEANNINE décédée le 18/09/2019 à REIMS (51) a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808062675/JD.
M2101047

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. ROBERT JEAN décédé le 05/12/2017 à SAINT DIZIER (52) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808056380/JD.
M2101115

AVIS

ADMINISTRATIF

EPERNAY

Avis d'enquête publique

Une enquête publique relative au déclassement anticipé d'une emprise foncière constituant une partie du parking de l'esplanade Charles de Gaulle aura lieu à l'Hôtel de Ville, 7 bis, avenue de Champagne B.P.505 - 51331 EPERNAY Cedex, du 06/09 au 20/09/2021, inclus.

Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 puis de 13h30 à 18h00 et le samedi 11 septembre 2021, de 10h00 à 12h00.

Le dossier soumis à l'enquête sera également consultable via le site Internet de la Ville <https://www.epernay.fr/>. Des observations pourront être déposées sur la plateforme Xenquêtes.

Madame Béatrice PENASSE, commissaire enquêteur, recevra le public :

- le lundi 6 septembre 2021 de 16h00 à 18h00 ;
- le samedi 11 septembre 2021, de 10h00 à 12h00 ;
- le lundi 20 septembre 2021, de 16h00 à 18h00.

Dans un délai d'un mois suivant l'expiration de l'enquête, le rapport de la Commissaire enquêteur ainsi que ses conclusions motivées seront tenus à la disposition du public et présentées au Conseil municipal.
M2101132

POUR PLUS DE RAPIDITÉ, RÈGLEMENT PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE, UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT...

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ardennes

Ardennes

CONSTITUTION

DE SOCIETE

Etude de Maître ANTOINE Jean-Yves
Notaire à DOM-LE-MESNIL (08160) 92 route Nationale

LGO 08

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me MAZY, notaire au sein de l'Etude de Me Jean-Yves ANTOINE, notaire à DOM-LE-MESNIL (08160), le 13 août 2021, une société civile présentant les caractéristiques suivantes a été constituée :

Dénomination sociale : LGO 08
Forme sociale: Société Civile
Capital social : 4.000,00 Euros, divisé en 80 parts de 50,00 € chacune, numérotées de 1 à 80
Siège social : CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes) 8 rue Noël
Objet social :
- l'acquisition, la disposition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- l'acquisition, la disposition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, de tous biens ou droits mobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- la prise de participation dans toutes sociétés civiles,
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les meubles et/ou immeubles de la société.
- Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Gérants: Monsieur Yves SCHNEIDER et Monsieur Charles DROMZEE.
Apports en numéraire : 4.000,00 €
Modalités des cessions de parts sociales : soumises à agrément sauf entre associés.
La société sera immatriculée au RCS tenu par le greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis et mention Maître Mickaël MAZY, Notaire.
M2101051

DUBOIS GS

Avis de constitution

Par acte SSP en date à AVANÇON du 19/08/2021, il a été constitué une SARL à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : DUBOIS GS.
SIEGE SOCIAL : 6 rue de Saint Loup - 08300 AVANÇON.
OBJET SOCIAL : électricité générale, automatisme, petite serrurerie, interphonie, contrôle d'accès.
DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.
GERANCE : Monsieur Stéphane GATIN, demeurant 6 rue de Saint Loup - 08300 AVANÇON.
IMMATRICULATION : au R.C.S. de SEDAN.
M2101121

COMPTABILITÉ

CAROLE DEPIERREUX
TÉL. : 03.26.08.38.27

compta.pamb@forumeco.com

MODIFICATION

DE STATUTS

FIDAL
Société d'Avocats
33 rue Dubois Crancé
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

IMMOBILIERE COLLEAUX

Société civile
au capital de 60.979,61 Euros
Siège social :
Boulevard de l'Europe - 08200 SEDAN
402 541 643 R.C.S. Sedan

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 30 juillet 2021, la collectivité des associés a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 0,39 € par incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale des parts pour le porter de 60.979,61 € à 60.980 €.

Aux termes du même procès-verbal, le capital social a été réduit de 15.245 € par voie de rachat et d'annulation de 100 parts sociales de 152,45 €, passant ainsi de 60.980 € à 45.735 €.

Ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 60.979,61 €.

NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 45.735 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis.
M2101083

FUSION

FIDAL
Société d'Avocats
33 rue Dubois Crancé
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE BONDUELLE ET ASSOCIES

Société par actions simplifiée
au capital de 403.200 Euros
Siège social :
17 rue Madame de Sévigné
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
788 397 644 R.C.S. Sedan

Avis de fusion et d'augmentation de capital

Suivant acte sous seing privé en date à CHARLEVILLE-MEZIERES (08) du 18 mai 2021, la Société SDDS, SAS au capital de 50.000 €, dont le siège social est sis à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000) 17 rue Madame de Sévigné, immatriculée au R.C.S. de SEDAN sous le n° 532 360 823, a fait apport, à titre de fusion, à la SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE BONDUELLE ET ASSOCIES de tous ses éléments d'actif sur la base des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2020, avec stipulation que toutes les opérations postérieures seraient effectuées pour le compte de la SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE BONDUELLE ET ASSOCIES, lesdits éléments étant évalués à 1.768.882,01 €.

Cet apport a été consenti moyennant la prise en charge par la SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE BONDUELLE ET ASSOCIES de l'intégralité du passif de la Société SDDS, savoir 121.338,71 €.

La valeur de l'actif net apporté s'établit à 1.647.543,30 €.

Pour rémunérer cet apport, la SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE BONDUELLE ET ASSOCIES a augmenté son capital de 373.184 € pour le porter à 776.384 € par l'émission de 3.332 actions nouvelles, entièrement libérées, attribuées aux associés de la Société SDDS à raison de 2 actions de la SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE BONDUELLE ET ASSOCIES pour 3 actions de la Société SDDS.

La prime de fusion s'élève à 1.274.359,30 €.

Immédiatement, la SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE BONDUELLE ET ASSOCIES a réduit son capital de 390.208 € pour le ramener à 386.176 € par voie d'annulation de 3.484 actions de la SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE BONDUELLE ET ASSOCIES apportées par la Société SDDS.

L'absorption par voie de fusion de la Société SDDS par la Société absorbante est devenue définitive à la date du 9 août 2021, ainsi qu'il résulte :

- des décisions unanimes de la collectivité des associés de la Société SDDS en date du 9 août 2021 ;

- et des décisions unanimes de la collectivité des associés de la SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE BONDUELLE ET ASSOCIES tenue le même jour, aux termes desquels il a été approuvé le projet de fusion.

Le capital social de la SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE BONDUELLE ET ASSOCIES a ensuite été augmenté de 13.824 € pour être porté à 400.000 € par incorporation de réserves.

En conséquence, l'article 8 des statuts relatif au capital social est modifié, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 403.200 € divisé en 3.600 actions

NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 400.000 € divisé en 3.448 actions.

Pour avis.
M2101102

ARDENN'DIESEL MANUT / OMAN BSM MANUTENTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 10 Mai 2021, il a été établi entre les sociétés :

ARDENN'DIESEL MANUT
Sasu au capital de 1.524.500 € ayant son siège social : Rue Camille Didier - Zone Industrielle de Mohon - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES.
314.775.164 R.C.S. Sedan dite société absorbée.
OMAN BSM MANUTENTION devenue R.P.A

Sasu au capital de 2.471.000 € ayant son siège social 72 route de Bethune - 62223 SAINTE CA-THERINE
490.561.982 R.C.S. ARRAS dite société absorbante.
UN TRAITE DE FUSION déposé au greffe de RENNES le 12 Mai 2021 et à SEDAN le 14 Mai 2021.

Droits et valeurs composant l'actif : 3.447.207 €, passif évalué à 720.692 €, soit un actif net de 2.726.515 €.

La société absorbante ayant déposé, depuis les dates de dépôt au greffe du projet de fusion, la totalité des titres représentant le capital de la société absorbée, la présente opération de fusion a été soumise au régime simplifié des articles L.236-1 et suivants du code de commerce, et que conformément aux articles précités, il ne sera pas procédé à une augmentation de capital de la société absorbante.

La fusion est devenue définitive le 30/06/2021, avec effet fiscal rétroactif au 01/01/2021 aux plans fiscal et comptable, la société Absorbée se trouvant dis-soute de plein droit ce même jour, sans qu'il soit procédé à aucune opération de liquidation.

Pour avis.
M2101100

POURSUITE D'ACTIVITE

SAS LA BRULERIE
au capital de 50.000 Euros
Lieudit «La Brulerie»
Route de Talma - 08250 GRANDPRE
849 597 232 R.C.S. Sedan

Suivant AGE en date du 22/07/2021, les actionnaires, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.225-48 du code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN (08).

Pour avis : Le président.
M2101094

ABONNEZ VOUS 75€ pour 2 ans

DISSOLUTION

DE SOCIETE

SARL BOUILLON

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social et siège de liquidation :
4 route de Francheval - 08140 DOUZY
414 575 704 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 29 juillet 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 29 juillet 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a mis fin aux fonctions de gérance de Monsieur Ghislain BOUILLON, demeurant 4 route de Francheval - 08140 DOUZY, et l'a nommé liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social 4 route de Francheval - 08140 DOUZY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis :
Le liquidateur.

M2101064

FIDAL
Société d'Avocats
33 rue Dubois Crancé
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

SDDS

Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 Euros
Siège social :
17 rue Madame de Sévigné
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
532 360 823 R.C.S. Sedan

Aux termes des décisions unanimes de la collectivité des associés du 9 août 2021, les associés ont approuvé le traité de fusion par voie d'absorption de la Société SDDS par la SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE BONDUELLE ET ASSOCIES, SAS au capital de 403 200 euros, dont le siège social est sis à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000) 17 rue Madame de Sévigné, immatriculée au RCS de SEDAN sous le n° 788 397 644.

Ce traité de fusion a été établi suivant acte sous seing privé en date du 18 mai 2021 à CHARLEVILLE-MEZIERES (08).

En conséquence, la collectivité des associés a décidé :

- que la Société serait dissoute et liquidée de plein droit au 9 août 2021, jour de la réalisation de l'augmentation de capital et de la réduction de capital de la SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE BONDUELLE ET ASSOCIES, effectuées au titre de la fusion ;

- et en outre, qu'il ne serait procédé à aucune opération de liquidation de la Société SDDS, le passif de cette Société étant intégralement pris en charge par la SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE BONDUELLE ET ASSOCIES et les actions échangées à raison de 2 actions de la SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE BONDUELLE ET ASSOCIES pour 3 actions de la Société SDDS.

La fusion et corrélativement la dissolution de la Société SDDS sont devenues définitives au 9 août 2021, ainsi qu'il résulte des décisions unanimes de la collectivité des associés de la SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE BONDUELLE ET ASSOCIES en date du 9 août 2021 qui a approuvé le projet de fusion et augmenté le capital de ladite Société.

Pour avis
M2101103

CERFRANCE
CHAMPAGNE NORD ESTILE DE FRANCE

GAEC «DE BELVAL»

Société civile
au capital de 120.739,62 Euros
Chez M. JUILLET Gilbert
08240 BELVAL BOIS DES DAMES
950 029 892 R.C.S. Sedan

Avis de dissolution anticipée

Par PV d'AGE du 01/08/21 il a été décidé de dissoudre la société à compter du 31/08/21 et d'ouvrir une période liquidation.

Monsieur Bruno JUILLET, demeurant Ferme de la Bouvrie à BELVAL BOIS DES DAMES (08) a été nommé liquidateur et le siège de la liquidation a été fixé à son domicile.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN (08).

Pour avis : Le liquidateur.
M2101085

CLOTURE

DE LIQUIDATION

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU GROS BUISSON

Groupeement Foncier Agricole
au capital de 78.968,59 Euros
Siège social :
08160 SAINT MARCEAU
R.C.S. de Sedan 325 705 309

Clôture de liquidation

Maître Jean-Yves ANTOINE, domicilié à DOM-LE-MESNIL (08160) 92 route nationale, agissant en qualité de liquidateur, déclare que la liquidation de la société «GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU GROS BUISSON», Groupeement Foncier Agricole, dont la dissolution a été publiée dans AGRICOLE ARDENNES, le 02/12/2016, a été clôturée le 20/11/2019 suivant décision de la collectivité des associés après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion.

Le dépôt des actes a été effectué au greffe du tribunal de SEDAN.

Pour avis : Le liquidateur.
M2101120

AVIS DIVERS

M. CLAUDE PELLE

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du code civil Article 1378-1 code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 10 mars 1999,
Monsieur Claude Albert PELLE, en son vivant retraité, demeurant à RETHEL (08300) 5 boulevard Saint Nicolas.

Né à DANIZY (02800), le 15 août 1932.

Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à RETHEL (08300) (FRANCE), le 1^{er} mai 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Vetea GRIMOD, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Vetea GRIMOD et Ludvine MARCHAND », titulaire d'un Office Notarial, et dont

le siège est à RETHEL (Ardennes), 8 Avenue Gambetta, le 17 août 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Vetea GRIMOD, notaire à RETHEL 8 avenue Gambetta, référence CRPCEN : 08, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis.
M2101149

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

SELARL Sophie COLLET-MONOD

Notaire à SIGNY-L'ABBAYE (08460)

EPOUX RENAUDIN

Suivant acte reçu par Maître Sophie COLLET-MONOD, Notaire à SIGNY-L'ABBAYE, le 10 août 2021, Monsieur Lucien Bernard RENAUDIN et Madame Marinette Pierrette HUART son épouse demeurant ensemble à SERAINCOURT (08220) 22 rue d'Edimbourg ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Sophie COLLET-MONOD où il est fait élection de domicile.

Pour avis.
M2101137

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 30/07/2021 la directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 AMIENS cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme DUBOIS veuve CROUTELLE Patricia décédée le 08/10/2020 à REIMS (51). Réf. 0808075024. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2101050

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 30/07/2021 la directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 AMIENS cedex 1, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme BOURCIER Monique, Française décédée le 28/12/2007 à NOUZONVILLE (08). Réf. 0808075027. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2101052

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. FOUQUET Patrick, Jean-François décédé le 18/08/2020 à SEDAN (08) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808070253/MCC.
M2101068

UNE INFORMATION CONNUE À TEMPS REMBOURSE LARGEMENT VOTRE ABONNEMENT

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ardennes / Aube

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. PRIOUX DENIS décédé le 06/04/2020 à RETHEL (08) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808058775/JD. M2101069

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de M. MALTERRE Pierre décédé le 25/08/2018 à JUNIVILLE (08) a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808045738/MCC. M2101076

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de Mme DISCOURS GILBERTE décédée le 01/11/2018 à SEDAN (08) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808060734/MCC. M2101142

AVIS

ADMINISTRATIF

COMMUNE DE ROCROI

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis d'Enquête Publique conjointe sur le projet de modification et de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de ROCROI.

Par arrêté n° 81/2021 en date du 30 juin 2021, le maire de ROCROI a ordonné l'ouverture de l'enquête publique conjointe sur le projet de modification et de révision allégée du PLU de ROCROI.

A cet effet, Monsieur PIERRARD François a été désigné par le Tribunal administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE comme commissaire enquêteur.

Les pièces des dossiers d'enquête publique et les registres d'enquête à feuilletés non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en Mairie de ROCROI pendant la durée de l'enquête, du 23 août 2021 à partir de 15 h 00 au 24 septembre 2021 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, à savoir :

Du 23 au 31 août :
- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 h 30 à 17 h 30 ;
- Les mercredis : de 10 h 00 à 12 h 00.
Du 1^{er} au 24 septembre :
- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 17 h 30 ;
- Les mercredi : de 10 h 00 à 12 h 00.

L'enquête publique sera close le 24 septembre 2021 à 17 h 00.

Le public pourra prendre connaissance des dossiers d'enquête publique à la Mairie de ROCROI et sur le site internet : <https://rocroi.fr>

Il pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la Mairie de ROCROI ou par voie électronique à l'adresse mail suivante : contact@mairierocroi.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête publique auprès de la Mairie de ROCROI.

Le commissaire enquêteur sera présent en Mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Le 23 août 2021 de 15 h à 17 h ;
- Le 07 septembre 2021 de 15 h à 17 h ;
- Le 24 septembre de 15 h à 17 h.

A l'issue de l'enquête publique, une copie des rapports et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie de ROCROI aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet de la Mairie de ROCROI.

Au terme de l'enquête publique, le projet de modification du PLU et le projet de révision allégée du PLU, éventuellement complétés pour tenir compte des avis qui ont été joints aux dossiers, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, seront approuvés par délibération du conseil municipal de ROCROI.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la commune de ROCROI.

Le Maire, Denis BINET.

M2100607

Aube

CONSTITUTION

DE SOCIETE



JONQUET-CHATON

11 rue Paul Dubois - 10000 TROYES

ALIB

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Nicolas JONQUET, Notaire, de la Société Civile Professionnelle dénommée « JONQUET - CHATON, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à TROYES, 11, rue Paul Dubois, le 9 août 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

Dénomination sociale : ALIB
Siège social : SAINTE-SAVINE (10300) 78 rue Chanteloup

Durée : 99 ans
Capital social : Mille € (1.000,00 €).

Les apports sont en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Cogérants : Monsieur Alexandre URENA demeurant à Sainte Savine (10300), 12 rue Paul Doumer et Madame Ibtissame SELLA demeurant à Sainte Savine (10300), 4 rue de l'Union.
La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le notaire.

M2101026

COLOMBE HOUSE COMPAGNY

Par ASSP du 23/07/2021 il a été constitué une SCI dénommée : COLOMBE House Compagny.

SIEGE SOCIAL : 75 boulevard Jules Guesde - 10000 TROYES.

CAPITAL : 55 €.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, par voie d'achat, d'apport ou autrement, la détention, l'administration, la restauration et/ou la construction de tous immeubles bâtis et/ou non bâtis, leur mise à disposition au bénéfice de tout ou partie des associés et/ou leur mise en location.

GERANCE : M Franck, Ulrich BEUGRE demeurant 75 boulevard Jules Guesde 10000 TROYES ; Mme

Cyrielle Priscilla THIEHI demeurant 75 boulevard Jules Guesde - 10000 TROYES.

CLAUSE D'AGREMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

DUREE : 99 ans.
Immatriculation au R.C.S. de TROYES. M2100502



42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

BDSE

Avis de constitution

Suivant acte ssp en date à ONJON du 17/08/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : BDSE.
FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : 15.000 €.
SIEGE SOCIAL : 18 rue Haute - 10220 ONJON.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

OBJET : La réalisation de tous travaux forestiers, paysagers et agricoles, et en particulier l'élagage, le débardage, l'abattage, le broyage, l'épandage, l'aménagement paysager et la maçonnerie paysagère. La vente et la préparation de bois de chauffage. La production d'énergies renouvelables. La vente, la location et le stockage de matériel en rapport avec l'activité. Toutes prestations de services et toutes fournitures de main-d'œuvre en lien avec ces activités.

PRESIDENT : Monsieur Alain BOURGEOIS, demeurant 1 bis ruelle aux Anes - 10220 ONJON.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions ou transmissions des actions de l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions sera soumise à agrément donné par décision collective des associés prise à l'unanimité.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le président.

M2101114

LOBAO

Société civile immobilière au capital de 1.000 €
Siège social :
6 Ter rue Anatole France
10400 NOGENT SUR SEINE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NOGENT SUR SEINE du 18/08/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DENOMINATION SOCIALE : LOBAO.

SIEGE SOCIAL : 6 Ter rue Anatole France, 10400 NOGENT SUR SEINE.

OBJET SOCIAL : - L'acquisition de tous biens et droits immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

- L'acquisition sous toutes ses formes de droits à construire de biens et droits immobiliers ;

- La construction, la réparation, l'entretien, la restauration, la rénovation, la décoration et l'aménagement de tous immeubles ;

- L'administration et la gestion de tous biens et droits immobiliers, mobiliers, industriels ou commerciaux.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

GERANCE : Monsieur Olivier FORGAS, né le 10/09/1970 à TROYES demeurant 6 Ter rue Anatole France 10400 NOGENT SUR SEINE
Madame Lise JOANOT, née le 15/12/1969 à TROYES demeurant 6 Ter rue Anatole France 10400 NOGENT SUR SEINE

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas, agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : La Gérance.

M2101159

MODIFICATION

DE STATUTS



42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

LES RIVES DU LAC

SARL au capital de 30.000 €
Siège social :
rue du Fort Saint Georges - D 43
10220 GERAUDOT
R.C.S. Troyes 522 213 834

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 20/06/2021, les associés ont décidé d'étendre, à compter du 20/06/2021, l'objet social actuel de la société aux activités suivantes : la construction, l'acquisition, l'administration, la gestion pour compte propre par location ou autrement et la cession le cas échéant de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir locataire ou propriétaire.

L'article 2 (objet) des statuts a été modifié en conséquence.

D'où les mentions suivantes à publier : ANCIENNE MENTION :

- L'exploitation d'un camping, caravanning, parc résidentiel de loisirs, hôtel de plein air, aire de loisirs ;

- La restauration rapide.

NOUVELLE MENTION :

- L'exploitation d'un camping, caravanning, parc résidentiel de loisirs, hôtel de plein air, aire de loisirs ;

- La restauration rapide ;

- La construction, l'acquisition, l'administration, la gestion pour compte propre par location ou autrement et la cession le cas échéant de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir locataire ou propriétaire.

L'inscription modificative sera effectuée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : la gérante

M2101056

CYCLEUROPE INDUSTRIES

Société par actions simplifiée au capital de 3.553.021 €
161 rue Gabriel Péri
10100 ROMILLY SUR SEINE
854 800 422 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'assemblée générale mixte (ordinaire annuelle et extraordinaire) en date du 30/06/2021, il a été constaté l'expiration des mandats de la société Ernst & Young Audit en qualité de commissaire aux comptes titulaire et celui de la société AUDITEX en qualité de commissaire aux comptes suppléant. Il a été décidé de nommer en remplacement du commissaire aux comptes titulaire pour une durée de 6 exercices expirant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026 : La société KPMG, dont le siège social est situé 2 avenue Gambetta - CS 60055 - 92066 Paris La Défense, Commissaire aux comptes inscrit. La nomination d'un commissaire aux comptes suppléant n'est pas obligatoire.

Pour avis.

M2101075

IMMOLAVI

Aux termes du PV des DUA du 31/05/2021 de la société IMMOLAVI, SCI au capital de 10.000 € sise 88 avenue Pasteur - 10000 TROYES, immatriculée 442 692 703 R.C.S. TROYES, il a été décidé de nommer, pour une durée indéterminée, à compter du 31/05/2021, en qualité de gérant de la société, M. Charles POUILLOT demeurant 84 rue de la Gare - 10370 VILLENAUXE LA GRANDE en remplacement de M. Fabrice GURY, démissionnaire à la même date.

Modifications seront faites au R.C.S. de TROYES.

M2101108

SOCIETE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES DE PROFESSION LIBERALE DE BIOLOGISTES MEDICAUX KENLODEG

Aux termes du PV des DUA du 29/06/2021 de la société SOCIETE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES DE PROFESSION LIBERALE DE BIOLOGISTES MEDICAUX KENLODEG, SPFPL à responsabilité limitée au capital de 3.000 €, sise 82 rue de la Gare - 10370 VILLENAUXE LA GRANDE, immatriculée 899 544 100 R.C.S. TROYES, il a été décidé d'augmenter, avec effet au 30/06/2021, le capital social d'une somme de 2.745.820 € pour le ramener à 2.748.820 €, ce qui rend nécessaire la publication suivante :

ANCIENNE MENTION : le capital est fixé à 3.000 € (trois mille €).

NOUVELLE MENTION : le capital est fixé à 2.748.820 € (deux millions sept cent quarante-huit mille huit cent vingt €).

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification sera faite au R.C.S. de TROYES.

M2101091



Société d'Avocats
10 route de l'Aviation - CS 30094
54600 VILLERS LES NANCY CEDEX
Tél. : 03.83.41.54.15

DE L'ILETTE

Société civile
au capital de 305.000 €
Siège social :
20 route d'Arrentières
10200 Bar sur Aube
532.435.393 R.C.S. Troyes

Par décisions collectives prises par consultation écrite dont les résultats ont été constatés par le gérant le 12 juillet 2021, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 1.195.000 €, immédiatement libéré par compensation avec la créance en compte courant du seul associé souscripteur, la réalisation définitive de ladite augmentation ayant été constatée par décisions du gérant en date du 3 août 2021 après expiration du délai de souscription accordé, d'où la modification suivante :

Capital social :
Ancienne mention : 305.000 €.
Nouvelle mention : 1.500.000 €.

Pour avis :
Le gérant.

M2101128

EURO DM

EURO DM, SAS au capital de 2.500 €, siège social : 14 rue des Sources - 10240 AVANT LES RAMERUPT, R.C.S. TROYES 830 020 889. Suivant décisions de l'AGE du 15/07/2021, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet à l'activité de location de camions. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le président.

M2100976

JFN CONSEIL

EURL au capital social : 5 000 €
Siège social :
9 Grande Rue - 10190 MESSON
825 065 634 R.C.S. Troyes

Transfert de siège social

Aux termes d'une décision en date du 17 août 2021, l'associé unique a décidé, à compter du 1 juillet 2021, de transférer le siège social à 3 square de Remiremont - 49300 CHOLET.

Radiation du R.C.S. TROYES et immatriculation au R.C.S. ANGERS. M2101105

AVIS DIVERS

MME DENISE DUBOIS

Envoi en possession

Suivant testament olographe en date du 6 juin 2016, Madame Denise Paulette Marguerite DUBOIS, veuve de Monsieur André BOGE, demeurant à URVILLE (10200), Rue des Vignes, née à BEUREY (10140), le 28 avril 1938 et décédée à BAR SUR AUBE (10200), le 9 mai 2021, a consenti cinq legs universels.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphanie ROYER, Notaire à BAR-SUR-AUBE (10200), 26 rue du Général Vouillemont, le 3 août 2021, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphanie ROYER, notaire à BAR SUR AUBE (10200) 26 rue du Général Vouillemont, référence CRPCEN : 10064, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Le Notaire.

M2101092

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 02/08/2021 le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de Mme NSHIMIRIMANA divorcée DIONOT Joseline décédée le 01/01/2020 à VILLIERS SAINT GEORGES (77). Réf. 0218075249/JG. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2101055

TOUTES LES SEMAINES VOTRE JOURNAL MATOT BRAINE POUR

1€ seulement

Les sorties de l'été

" L'été sera show " à Reims

La Poule des champs se déconfin



> JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2021

Après une année de salles de spectacles vides, de musées fermés, de cinémas et de théâtres désertés la ville de Reims a travaillé main dans la main avec ses artistes locaux pour embarquer les Rémois et les Rémoises dans un voyage estival au sein de la culture et des arts. **Jusqu'au 19 septembre 2021** « l'été sera show ! » investit l'espace public rémois tous les week-ends pour faire danser, chanter, rire, s'émerveiller, jouer, interroger ou éveiller la curiosité des habitants au travers d'une trentaine d'expériences artistiques.

LA VILLE TRANSFORMÉE EN LIEU DE SPECTACLE À CIEL OUVERT

Chaque week-end, jusqu'au 19 septembre, de 14 h à 19 h, Reims se transformera en un lieu de spectacle à ciel ouvert avec des représentations et expériences artistiques qui investiront des lieux clés de l'espace public. Les créateurs de marionnettes, arts de la rue, sculptures monumentales, théâtre, danse, musique, œuvres d'art, spectacles de baleines et de clarinettes se relaieront pour assurer le « show » tout l'été dans

les parcs, jardins, squares, places publiques, esplanades, vitrines de la ville.

PRIORITÉ À LA LÉGÈRETÉ

En prévision de l'évènement, la Ville a lancé un appel à projets artistiques en mars 2021, en indiquant que les propositions retenues visaient à enrichir l'offre culturelle estivale – notamment l'opération « Un été à Reims » – et devaient permettre d'aborder des enjeux sociétaux mis davantage en lumière pendant la période de la crise sanitaire de manière légère. L'ensemble des spectacles est en accès libre. Certains nécessitent une réservation préalable (lieux clos).

Le programme de « l'été sera show ! » est disponible sur : www.infoculture-reims.fr

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

* **Le samedi 28 août : Danse et musique / Médiathèque Croix-Rouge**
Papiers.01 – Compagnie En Lacets ...

Maud Marquet évolue dans un environnement composé de rouleaux de papiers à taille humaine et compose une installation chorégraphique et plastique qui dessine un parcours que le spectateur est invité à suivre.

Tarif ; gratuit ; 10 h et 14 h ; Médiathèque Croix-Rouge

* **Le samedi 28 août : Jeune Public / Installation immersive / Parc Pozzo di Borgo**
Voyage Express – Charles Neubach

« Voyage Express », est une installation multimédia immersive proposant au visiteur de venir se placer dans un espace totalement noir. Oscillant entre une nappe hypnotisante et une rythmique, l'installation donne à voyager vers et dans son propre imaginaire, appuyé par des lumières chaleureuses et scintillantes. L'occasion de trouver un refuge lors d'un instant, l'artiste propose un espace et un temps littéralement coupé du monde pour en proposer un nouveau dans lequel la liberté est laissée à chacun de créer le sien.

Tarif : gratuit ; De 14h à 19h ; Parc Pozzo di Borgo

* **Le samedi 4 septembre : Jeune Public / Arts de la rue et arts du cirque / Square Maryse Bastié**
Chute Libre – La TRAC

Chute Libre est un spectacle de cirque qui se veut un moment de partage entre un acrobate seul en scène et le public avec comme idée de jouer avec lui. S'il part du principe que l'adulte a perdu son instinct de jeu et d'imagination, lui se bat pour le garder en dansant et sautant. C'est avec l'acrobatie et l'équilibre d'homme et d'objets que l'artiste badine et tire sa fantaisie.

Venir fabuler avec lui c'est retrouver la maturité qui consiste à « retrouver le sérieux qu'on avait au jeu quand on était enfant »

Ce personnage veut aider les adultes à retrouver leur âme d'enfant, sans jamais égarer la sienne.

Tarif : gratuit ; 16h ; Square Maryse Bastié

> VENDREDI 10 ET SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021

Alors que l'édition 2020 avait dû être annulée, l'association l'Alba Riva et ses 150 bénévoles se sont mobilisés pour proposer une 15^e édition du festival de la Poule des Champs à la hauteur des précédentes. Celle-ci se déroulera les vendredi 10 et samedi 11 septembre 2021 à Auberville (51) ! En 2019, le festival avait connu un franc succès avec plus de 7 000 participants.

PROGRAMME :

Vendredi 10 septembre 2021 :
Scène Principale : Hervé + Blankass + Vianney

Deuxième Scène : Just a Fake + Le Grô Tour

Samedi 11 septembre 2021 :
Scène Principale : Bon Air + Boulevard des Aïrs + La Rue Ketanou

Deuxième Scène : Alambig + Temple Kid

BILLETTERIE :

23 € la soirée ; 40 € le pass 2 jours (hors frais de location)



MESURES SANITAIRES :

L'accès au festival sera soumis au pass sanitaire
un test PCR négatif de moins de 72h

ou un certificat de vaccination

(2 doses du vaccin ou 1 dose si vous avez déjà eu le covid, effectué depuis 15 jours)
ou un certificat d'immunité

Face B

> JUSQU' AU 26 SEPTEMBRE 2021, LA MACÉRIENNE – CHARLEVILLE MÉZIÈRES

L'Asso FlAP et Le Cabaret Vert présentent : Face B.

[SAVE THE DATES]

Du 19 août au 26 septembre 2021, Face B occupera La Macérienne de Charleville-Mézières qui deviendra un lieu culturel éphémère ouvert 6 jours sur 7.

Le programme sera aussi intense que réjouissant : concerts, conférences, débats, afterworks, projections ciné, expositions, activités jeune public, rendez-vous citoyens... Ces 5 semaines seront ponctuées de plusieurs temps forts, que les habitués du Cabaret Vert reconnaîtront

> du 19-21 août, on démarre en mode **Warm Up**. Ouvert au grand public le 21 août, il vous faudra être partenaire pour participer aux soirées du 19 et 20.

> du 26 au 29 août, **place aux concerts** ! Quatre soirées à la belle étoile avec une programmation aussi variée qu'ambitieuse. **Ouverture de la billetterie début juin**. Attention : jauge limitée.

> du 4 au 5 septembre, venez à la rencontre de vos auteurs préférés lors du **week-end BD**. Dédicaces, ateliers, expo, battles de dessins, cinés concerts... Près de 60 auteurs invités. **Accès gratuit**.

> Tout au long des 5 semaines mais avec un temps fort le week-end du 11 et 12 septembre: débats, échanges, ateliers, brocante, friperie, vélorution, bourse aux vélos, repair café... Une thématique « écologie » en fil rouge, comme une inspiration positive face au monde qui vient. **Accès gratuit**.

> du 18 au 19 septembre les Journées Européennes du Patrimoine marqueront le début du Festival mondial des théâtres de marionnettes FMTM. Jusqu'au 26 septembre, plusieurs spectacles seront accueillis à La Macérienne. Animations gratuites et payantes. *Billetterie à retrouver directement via le Festival Mondial du Théâtre des Marionnettes.*

Bien évidemment, des points bars et restaurations éphémères seront installés sur le site durant les temps d'ouverture public.

Nouveautés. Changement d'ère chez le constructeur allemand avec la présentation d'une inédite berline compacte qui se distingue par son design affirmé et sa technologie.

Opel Astra : le début d'un nouveau Blitz



L'Astra arbore le nouveau visage de la marque, l'Opel Vizor.



Intérieur sobre et tout numérique avec le « pure panel ».

Dans la galaxie Stellantis, le nom générique regroupant l'ensemble des marques de Peugeot-Citroën et Fiat-Chrysler, Opel occupe une place à part, ne serait-ce que parce qu'elle est la seule allemande d'un mastodonte à vocation planétaire. Depuis qu'il a été racheté par Peugeot en 2017, le constructeur a retrouvé la voie de la prospérité en renouant avec les bénéfices après deux décennies difficiles – un euphémisme – sous l'égide de General Motors. Un renouveau qui s'est accompagné d'une rationalisation de la gamme et d'un partage technologique poussé avec les modèles de Peugeot-Citroën, générant des économies d'échelles significatives.

C'est le cas de l'inédite Opel Astra qui vient d'être dévoilée. Elle fait

base commune avec la nouvelle Peugeot 308, ce qui n'est pas un défaut, loin s'en faut, tant les Peugeot donnent le « la » dans leur catégorie en matière de châssis, de motorisations et de technologies.

Evidemment, aucun constructeur ne communique sur cette mise en commun, préférant mettre l'accent sur ce qui constitue la singularité de ses nouveautés. Pour la sixième génération Astra, cette différence saute aux yeux avec un dessin sobre et acéré qui tranche sur l'allure tout en rondeurs du modèle qui s'effacera bientôt : « débarrassé du superflu », souligne Opel. Place au style « Vizor », le nom de la face avant qui détermine le nouveau visage d'Opel, défini par une calandre noire laquée intégrant de minces projecteurs « Intelli-Lux » à LED consti-

tués de 168 éléments. Design et technologie : les deux lignes de force de la nouvelle Astra.

Elaborée sur la plate-forme de la 308 qui arrivera sur le marché quasiment en même temps, l'Astra du renouveau a les mêmes mensurations à quelques millimètres près de sa cousine Peugeot : 4,37m de long et 1,86m de large. C'est aussi à peu de choses près celle de l'Astra, encore actuelle pour peu de temps. Par contre, le volume du coffre progresse de plus de 50l pour atteindre 422l.

L'aménagement intérieur de l'Astra 2022, attendue sur le marché en début d'année prochaine, fait table rase du passé et innove avec le « pure panel » tout numérique, déjà aperçu sur le récent Mokka.

La planche de bord épurée est en parfaite harmonie avec le design extérieur, ce qui n'est pas si fréquent. Bloc d'instrumentation numérique avec un écran de 10 pouces derrière le volant, un second écran central tactile de 10 pouces privilégiant l'intuitivité, console centrale dépouillée : l'ensemble est visuellement attractif. Avec une qualité de présentation en forte progression selon le constructeur. On aura garde de ne pas oublier les sièges ergonomiques certifiés par une association allemande pour la santé du dos, dont Opel s'est fait une spécialité.

LA SÉDUCTRICE À L'ÉCLAIR

En matière d'aides à la conduite, l'Astra fait le plein avec une longue liste d'équipements sans laquelle une compacte lancée sur le marché ne saurait prétendre au succès commercial. Parmi les particularités proposées sur l'Astra, de multiples caméras, une dans le pare-brise, quatre autour de la caisse, cinq capteurs radars et d'autres à ultra-sons à l'avant et à l'arrière. De quoi proposer une conduite

semi-autonome dont l'intérêt réel reste à démontrer.

Derrière la face avant « Vizor », on retrouve sans surprise des motorisations essence et diesel, issues de la banque d'organe Peugeot-Citroën : 1,2l essence de 110 et 130ch, diesel 130ch, blocs hybrides rechargeables de 180 et 225ch, boîtes automatiques EAT8.

Aucun doute possible concernant les qualités routières de la nouvelle gamme Astra. Ses cousines françaises sont depuis longtemps les références de leur catégorie. L'Allemande en profitera sans réserve. Avec sans doute de légères différences pour marquer un caractère plus ferme, plus germanique. Opel y tient.

Le Blitz Opel – l'éclair qui barre le logo de la marque – revient au premier plan en beauté avec cette Astra extra dont la séduction visuelle opérera sans le moindre doute. De quoi prolonger une histoire qui a déjà abouti à mettre sur la route plus de 15 millions d'Astra. Prix définitif non fixé.

DOMINIQUE MAREE

Abarth F595: bombinette série spéciale

Avec son 1,4l turbo de 165ch et son style exclusif, cette nouvelle variante de la 500, ensorcelée par Abarth, enrichit une collection de citadines sportives et délurées.

Une de plus, une ! Combien de séries spéciales ou limitées, Abarth a-t-il proposé depuis que le Scorpion est devenu une marque à part entière ? Un gros paquet, inversement proportionnel à la taille de la petite Fiat 500, ensorcelée par le constructeur depuis une décennie. La F595 a pour objectif de rendre hommage à la formule Italia, une série de course monotype destinée à révéler des jeunes pilotes, lancée il y a

50 ans par Carlo Abarth.

Cœur de cette Abarth turbulente, un plénonasme : un quatre cylindres 1,4l T-jet de 165ch, issu de la monoplace italienne F4, lointaine héritière de la Formule Italia. Équipé d'un turbo Garrett, il dispose d'un couple maxi de 230Nm, disponible dès 2250tr/mn lui assurant des reprises et des accélérations convaincantes : seulement 7,3 secondes pour passer de 0 à 100km/h. Ce moteur respire bien

grâce au fameux échappement « Record Monza » dans une version exubérante, non seulement sur le plan sonore – la signature Abarth – mais aussi visuel avec quatre sorties latérales, deux de chaque côté, disposées verticalement. Une musique modulable via un bouton sur le tableau de bord siglé du Scorpion. Au choix : mezzo voce ou un rugissement plus affirmé. Au choix : boîte manuelle ou séquentielle à 5 rapports avec com-

mandes par palettes au volant.

Déclinée en version fermée ou cabriolet, encore plus sexy, la F595 est exclusivement proposée en deux livrées : gris « Asfalto » agrémenté de touches subtiles de bleu, ou bleu « Rallye » avec des jantes de 17 pouces noires mat. À bord, volant cuir, sièges baquets Abarth, éléments noir mat : l'ambiance est résolument sportive.

Suspension arrière spécifique,

mode « Scorpion » agissant sur l'assistance de direction et la réponse de l'accélérateur, disques ventilés avant de 284mm et arrière de 240mm, cette nouvelle variante de l'amusante 500 revue par Abarth ne fait pas semblant d'être une boule de nerfs.

À partir de 25 340€.

D.M.

Guillaume Dufay. Après une expérience au sein de grandes marques de parfumerie, l'ingénieur a lancé à Troyes La Petite Madeleine, sa marque de savons à froid parfumés.

Dans le sillage des grands parfumeurs



Guillaume Dufay apporte un soin particulier tant au produit qu'à son packaging.

constituer un bagage technique, et se spécialisera en formulation et évaluation sensorielle des produits. Un de ses stages le conduira dans le domaine de l'arôme alimentaire, chez Givaudan, qui est également une maison de parfum. « La connexion s'est faite à ce moment-là », observe-t-il.

Diplôme d'ingénieur en poche, c'est à Paris qu'il continue son parcours, plus précisément à l'Institut Français de la Mode. L'école créée en 1986 par Pierre Berger et Yves Saint-Laurent recrutait des profils un peu différents, mais qui soient au service de la créativité et de la création, dans les secteurs de la mode, du luxe, du parfum et de la beauté notamment. Cette expérience confirmera son choix de s'orienter vers le parfum et la cosmétique. Son étude de cas pour la maison Saint-Laurent parfums recevra d'ailleurs un très bon accueil.

ENTRÉE CHEZ L'ORÉAL

Après s'être investi pour se doter d'un bagage technique complet, Guillaume Dufay commence son parcours professionnel en 2013 chez l'Oréal, en commençant par le poste de chef de projet pour La Roche Posay.

« En charge du développement produits et stratégie des marques, il y a ensuite une marque qui m'a fait de l'œil et m'a beaucoup parlé. Avec Roger & Gallet, j'ai travaillé dans le noyau dur du développement produit. Cela m'a permis de faire à la fois du soin corps et de l'hygiène et de travailler avec des parfumeurs comme Dominique Ropion et Christophe Raynaud. Quand on est passionné depuis tout petit, on commence à toucher du doigt ce qu'on voulait faire », s'enthousiasme-t-il.

Entré dans l'entreprise pour rajouter l'image de cette

« Puis, j'ai eu envie d'apprendre à travailler pour un créateur couturier », se souvient le jeune passionné. Tout début 2017, il entre chez Shiseido, « le l'Oréal japonais », comme chef de produit senior pour les parfums du créateur Yssey Miyake. « Chaque année, Yssey Miyake fait travailler des artistes autour des parfums. Ma casquette de collaborateur artistique me plaisait beaucoup car j'ai pu toucher d'autres secteurs que je ne connaissais pas », ajoute-t-il.

CRÉATION D'ENTREPRISE

C'est en 2019 que Guillaume se décide à créer sa propre marque, « à proposer quelque chose qui n'existait pas », en se disant que tout ce qu'il a fait avant va lui servir. Originaire de Sens, il a toujours apprécié la ville de Troyes pour son architecture, son histoire. À partir de là, il imagine mêler le patrimoine avec une marque de parfum. De cette réflexion naît la marque La Petite Madeleine, qui propose des savons à froid parfumés (voir PAMB 7911).

Il décide alors de venir à Troyes pour « prendre le pouls de la ville ». Avant de créer son entreprise, il suivra une formation dans le sud de la France, à Forcalquier (04) : « J'y ai appris les bases de la savonnerie à froid ». Puis il présentera le projet qu'il a en tête à la Technopole de l'Aube. Avant de créer une structure et démarrer l'atelier de production en juin 2020. « Aujourd'hui La Petite Madeleine propose des histoires parfumées sous forme de savons à froid parfumés. La saponification à froid permet d'obtenir un produit plus doux pour la peau, moussant et qui respecte l'environnement. La vraie nouveauté, c'est de croiser les parfumeurs à la savonnerie à froid.

C'est quelque chose qui n'avait pas été fait, qui n'existait pas », se félicite le dynamique entrepreneur.

Si le premier confinement dû à la crise sanitaire a été un obstacle en termes de

fabrication de prototypes, il a aussi été à l'origine de nombreux échanges, à distance, avec les parfumeurs. « Les marques étaient à l'arrêt, c'est pourquoi les parfumeurs avaient plus de temps à me consacrer. Le projet

leur est apparu différent, nouveau. Alors que je faisais tout pour travailler avec au moins un parfumeur, au final ils ont été cinq à accepter », se souvient Guillaume Dufay. S'inscrivant ainsi dans la parfumerie haut de gamme, ses produits se vendent via son site internet. On les trouve également chez Pompon et Basilic à Troyes. Le jeune entrepreneur travaille actuellement sur un projet innovant pour La Petite Madeleine qu'il espère finaliser d'ici une année. « C'est un projet qui me passionne beaucoup et qui mobilise les acteurs locaux ».

En septembre, une personne viendra le rejoindre pour travailler avec lui, notamment en production. « Ce que j'aime dans ce métier, c'est aussi de transmettre ma passion. Le secteur du parfum est très localisé, à Grasse, Paris, Genève. Mon objectif est que l'on parle du parfum fait à Troyes. J'ai envie d'expliquer aux gens comment on fait le parfum, mais aussi l'étui, la production ».

NADINE CHAMPENOIS

1988

Naissance à Auxerre (89).

2012

Diplôme d'ingénieur agro-alimentaire à l'ENSBANA à Dijon.

2013

Diplôme de management, design et luxe à l'Institut Français de la Mode.

2014-2017

Chef de projet chez l'Oréal.

2017-2019

Chef de produit chez Shiseido.

2020

Création de La Petite Madeleine à Troyes

Sa madeleine de Proust, c'est du côté des parfumeurs qu'il faut aller la rechercher. Guillaume Dufay s'y rendait souvent pour prendre des échantillons, autant pour les sentir que pour s'intéresser à ce qu'il y avait autour du parfum, sa boîte, son histoire. « À un moment donné, je faisais les sorties de magasins pour récupérer les présentoirs, pour voir comment c'était construit », se souvient-il. De son enfance, passée à Sens, il garde en outre des souvenirs olfactifs assez vastes. Chez une de ses grand-mères, artiste, ce sont les

odeurs de peinture, de vernis et d'argile. « Mon autre grand-mère tenait un bureau de tabac. L'odeur du tabac – qui me parlait beaucoup olfactivement –

se mêlait aux odeurs de nourriture et d'alcool. À chaque fois, je me suis dit : c'est drôle, l'odeur, c'est quelque chose de vivant et qui accroche le souvenir. Depuis tout petit, j'ai voulu aller dans ce secteur-là. C'est une sensibi-

lité qui m'est venue assez tôt. Très vite, s'est posée la question d'apprendre, que ce soit à l'école, en stage ou en dehors », explique Guillaume Dufay, qui

n'a eu de cesse de cultiver sa passion.

Mais avant de se tourner vers le parfum et la cosmétique, il suivra des études d'ingénieur dans l'agro-alimentaire à ENSBANA de Dijon, afin de se

marque, il passera également beaucoup de temps dans les usines en France et en Europe de l'Est, à travailler sur des flacons de parfum, des étuis, des bidons de lait pour le corps et autres savons.

« La vraie nouveauté, c'est de croiser les parfumeurs à la savonnerie à froid. C'est quelque chose qui n'avait pas été fait, qui n'existait pas. »